des Archives en France

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES 2012

des Archives en France 2012

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

Hôtel de Fontenay (façade Nord), siège du service interministériel des Archives de France

Introduction

L'année 2012 fut, pour les Archives de France, à la fois une année de nouveautés et une année de consolidation.

Année de nouveautés : l'échéance électorale qu'a connue notre pays au printemps a provoqué, selon une méthode désormais bien rodée, l'entrée dans les collections publiques d'archives ministérielles et présidentielles particulièrement riches, et dont nul ne doute qu'elles serviront dans l'avenir à écrire l'histoire du temps présent. La première dérogation demandée sur les fonds versés par l'Élysée a été accordée dès le mois de décembre. À la demande de la ministre de la Culture et de la Communication, les travaux de rédaction du texte d'une nouvelle loi « patrimoine » ont été lancés à l'automne, et aboutiront bientôt, nous l'espérons, à une mise à jour utile de la législation sur les archives.

À Paris toujours, les Archives nationales ont connu en 2012 une évolution majeure, avec le lancement, préparé depuis de longues années, du déménagement des fonds depuis les sites de Rohan-Soubise et de Fontainebleau vers le nouveau centre de Pierrefitte-sur-Seine. Cette opération hors du commun s'est déroulée dans les meilleures conditions, permettant l'inauguration du nouveau site par le président de la République le 11 février 2013 : rien ne pouvait mieux montrer l'importance que les plus hautes autorités de notre pays accordent aux Archives, dans toutes leurs dimensions. Signe aussi de cet intérêt, le projet VITAM, lancé à ma demande, devrait permettre, avec la collaboration des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, d'aboutir à la constitution d'une véritable plate-forme d'archivage numérique à vocation interministérielle.

Année de consolidation : préfigurée à la suite du rapport du conseiller d'État Maurice Quénet en 2011, la délégation interministérielle aux Archives de France est devenue une réalité. Nommé à l'été, M. Vincent Berjot, directeur général des Patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication, a pris en même temps ses fonctions de délégué interministériel aux Archives de France, avec le soutien actif des services du Premier ministre. Les premières réunions qu'il a présidées en cette qualité laissent augurer d'un renforcement de cette mission, dont l'ensemble du monde des Archives pourra se féliciter. Autre engagement concrétisé en 2012, l'arrivée aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, d'une équipe de direction nouvelle et de personnels scientifiques supplémentaires a permis à ce service de renouer enfin, après de longues années de difficultés, avec les missions qui sont les siennes. La politique d'acquisition de fonds d'archives d'importance nationale s'est aussi poursuivie : parmi d'autres, un manuscrit de Jean Jaurès aux archives départementales du Tarn, aussi bien que les papiers d'Émilie du Châtelet aux archives départementales de la Haute-Marne, sont venus enrichir nos collections.

Quant au rayonnement extérieur des Archives de France, l'implication dans la gouvernance de l'Association internationale des archivistes francophones (AIAF) comme le succès de la nouvelle Conférence internationale supérieure d'archivistique (CISA) montrent qu'il est une réalité bien vivante.

Au service de notre réseau, le séminaire annuel des Archives de France, qui s'est déroulé dans le magnifique cadre de l'abbaye-école de Sorèze (Tarn) en novembre 2012, a inscrit dans la durée l'initiative lancée à Bénouville (Calvados) l'année précédente. Durant trois jours, la quasi-totalité des directeurs d'Archives départementales, les principaux responsables des Archives nationales et plusieurs conservateurs d'importants services d'Archives municipales ont échangé, sous la direction du Service interministériel des Archives de France, sur la thématique, ô combien essentielle, des publics. La richesse des discussions, la qualité des interventions ont fait de ce deuxième séminaire un événement désormais incontournable dans le paysage archivistique français.

Enfin, signe aussi du dynamisme renouvelé des équipes de l'administration centrale des archives, vous aurez constaté que ce rapport annuel de l'année 2012 paraît en 2013. L'effort de rattrapage dans la publication des rapports annuels que nous avons lancé il y a deux ans parvient à son terme, et je m'en félicite : que tous ceux qui ont rendu possible cette prouesse administrative en soient remerciés. Un rapport, en effet, n'est pas seulement un cahier de papier : il est le reflet des missions, de l'activité quotidienne et du dynamisme d'un réseau professionnel dans son ensemble. Le lecteur de ce rapport 2012 lira dans les pages qui suivent une présentation synthétique de toutes les facettes de l'activité de ce réseau : de la défense des fondements de l'archivistique dans les instances européennes à la mise en ligne de sources toujours plus riches et nombreuses, de la réflexion sur la collecte et les versements aux multiples formes de valorisation et d'action culturelle, vers la France et l'international.

Les chantiers et les initiatives ne manquent pas, pour permettre à nos concitoyens de s'approprier toujours plus ce qui fait leur histoire, notre histoire.

Hervé LEMOINE
directeur, chargé des Archives de France

Chiffres clés 2012

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives communales	Total
Nombre de services ayant répondu	3	19	96	406	**524**
Moyens en personnel					
Personnel État (en équivalent temps plein)	553	–	241	–	**794**
Personnel territorial (en équivalent temps plein)	–	70	2727	1320	**4117**
Accroissement des fonds					
Accroissement annuel (kml)	4,967	4,741	47,833	22,928	**80,469**
• Archives publiques (kml)	3,194	4,531	39,775	17,147	**64,647**
• Archives privées (kml)	1,750	0,082	4,298	1,458	**7,588**
Métrage linéaire conservé (kml)	381,001	84,009	2 396,200	618,177	**3 479,387**
Fonds munis d'un instrument de recherche (kml)	304,656	n.c.	1 115,395	343,555	**1 763,606**
Action culturelle et scientifique					
Lecteurs	9 698	788	110 762	56 682	**177 930**
Séances de travail	45 189	316	366 067	100 997	**512 569**
Articles communiqués	158 771	7 841	1 538 544	478 143	**2 183 299**
Recherches par correspondance	10 339	85	115 573	77 635	**203 632**
Expositions	13	2	520	315	**850**
Public accueilli (service éducatif, expositions, conférences, etc)	190 442	783	563 290	300 601	**1 055 116**
Sites internet					
Documents (textuels et iconographiques) numérisés	14 812 036	43 554	347 857 328	18 977 748	**381 690 666**
Documents (textuels et iconographiques) mis en ligne	1 198 335	70	280 108 361	9 814 057	**291 120 823**
Visites sur Internet	1 883 306	3 164	42 396 465	4 033 285	**48 316 220**
Pages et images vues	23 761 064	4 584	2 070 457 410	80 492 685	**2 174 715 743**

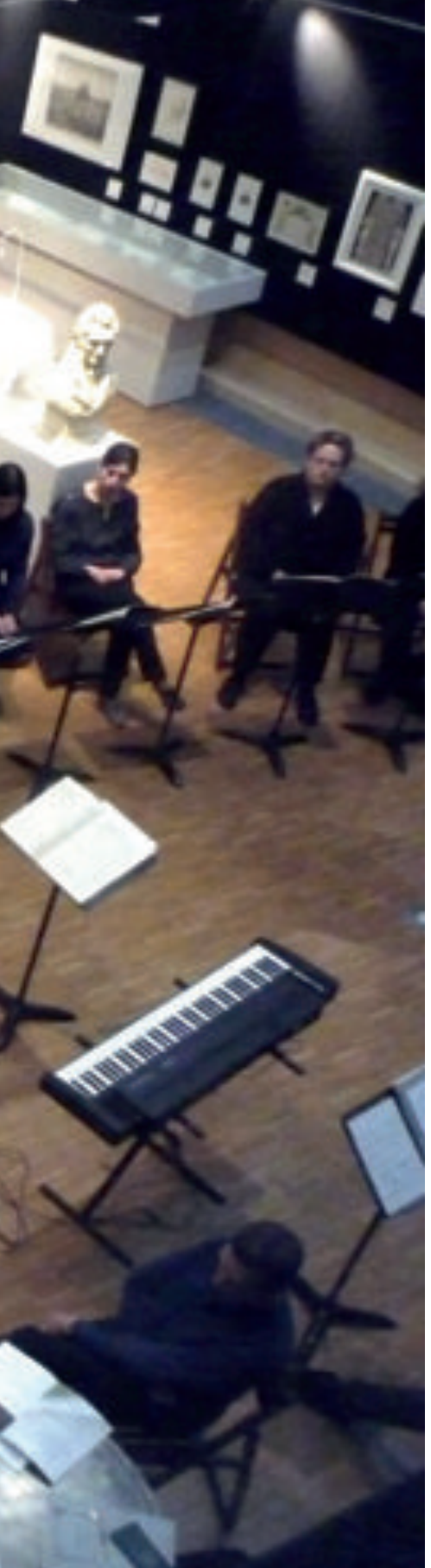

PARTIE 1

Le réseau des Archives en France

Avec plus de 500 services structurés, 3 400 kilomètres d'archives conservées, 2,4 millions d'articles communiqués et plus de deux milliards de pages consultées en ligne, le réseau français des services publics d'archives – Archives nationales, régionales, départementales et municipales – confirme en 2012 son rôle de principal acteur de la mémoire de notre pays.

Conformément au Code du patrimoine, le Service interministériel des Archives de France détermine et contrôle la politique de l'État mise en œuvre par le réseau des Archives nationales, régionales, départementales et communales. Il conçoit, oriente et contrôle l'action de l'État en matière d'archives publiques à des fins administratives, civiques, scientifiques et culturelles. C'est dans cette perspective qu'il a réuni, du 14 au 16 novembre 2012, dans le cadre historique de l'abbaye-école de Sorèze (Tarn), les directeurs des Archives départementales, des principaux services d'Archives communales et des trois services des Archives nationales, afin de dresser un bilan de l'année écoulée, et de réfléchir aux problématiques actuelles de la profession. Le thème choisi pour ce séminaire annuel, « les publics », a permis d'évoquer la plupart des facettes du métier, tant il est vrai que l'action tout entière des archivistes tend à la satisfaction du public : public accueilli dans les bâtiments d'archives, public virtuel, public d'historiens amateurs ou confirmés, public demandeur d'activités culturelles, public de citoyens désireux de faire valoir leurs droits au travers de recherches administratives. La diffusion en 2013 de la restitution écrite des ateliers et des séances plénières de ce séminaire a montré toute la richesse des débats qui ont eu lieu.

Répétition du Chœur Britten, au cœur de l'exposition « En toutes lettres », archives municipales de Lyon

Séminaire des Archives de France à l'abbaye-école de Sorèze, novembre 2012

L'action de l'Inspection des patrimoines

Le collège Archives de l'Inspection des patrimoines participe au contrôle scientifique et technique de l'ensemble des services publics d'archives. Il a mené en 2012 17 missions d'inspection :

- douze en Archives départementales,
- deux en Archives municipales,
- une en Archives régionales,
- une dans le service d'archives du Commissariat à l'énergie atomique (sur quatre sites),
- une pour le fonds d'archives privées classées de Camille Flammarion à Juvisy.

Les inspecteurs contribuent au suivi de l'activité du réseau des Archives en France, en lien étroit avec le Service interministériel : ils assistent aux réunions organisées par les directions régionales des Affaires culturelles, accompagnent les projets de construction, de rénovation et d'extension des bâtiments d'archives, et prennent part aux différents groupes de travail conduits par le Service interministériel des Archives de France.

Parmi les événements survenus en 2012 au sein du réseau, quelques-uns méritent d'être soulignés : en tout premier lieu, l'achèvement du site des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, inauguré en février 2013 par le président de la République ; l'ouverture de bâtiments d'Archives départementales novateurs et bénéficiant pour certains de la signature d'architectes prestigieux ; l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction et de personnels qualifiés supplémentaires aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, qui ont permis, en quelques mois, de relancer l'activité et le rayonnement du centre.

Au sein des missions des Archives de France dans les ministères, outre la collecte provoquée par les élections présidentielles et législatives du printemps, un effort important de promotion des réseaux professionnels a été entrpris au sein des établissements ou des services œuvrant dans le même secteur : structuration en réseau permanent du groupe « Archives en musées », ouvert aux archivistes des musées de France à l'issue d'une journée d'études tenue le 25 octobre 2012 ; renforcement du réseau « docarchives », regroupant les archivistes et les documentalistes des agences régionales de santé, qui s'est réuni lors de journées d'études (2-3 février 2012) consacrées au document dans l'environnement numérique. Certaines missions ministérielles ont renforcé le pilotage des réseaux d'archivistes dans les services déconcentrés de l'État (Écologie, Développement durable et Énergie), auxquels les Archives départementales sont associées. D'autres ont assuré la formation des agents des services déconcentrés (Culture) ou promu le recrutement d'archivistes professionnels en leur sein (Éducation nationale). De même, en 2012, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a déployé un système d'information archivistique commun à tous les services du ministère.

Les moyens en budget et en personnel

Les moyens financiers alloués en région pour les archives

Chaque année, dès le mois de juin, les Archives de France effectuent une grande enquête auprès des DRAC pour évaluer les besoins. Sur cette base, les crédits de fonctionnement et d'investissement sont délégués en DRAC et gérés par les conseillers chargés des archives qui interviennent auprès de multiples acteurs.

Les crédits de fonctionnement financent des opérations de restauration et de valorisation, mais aussi des numérisations, des publications et des actions relatives aux commémorations. Si le budget initial alloué en 2012 a été de 900 290 €, la consommation des crédits s'est avérée nettement plus élevée pour 60 % des DRAC, soit 1 055 557 € pour l'ensemble des régions. Il faut donc se féliciter de ce mouvement de fongibilité qui, grâce à la mobilisation des conseillers archives, a joué en faveur des services départementaux.

	Budget initial	Crédits dépensés	Crédits de fonctionnement fongibilisés au profit des services d'archives
	AE / CP*	AE / CP*	**AE / CP***
2012	900 290	1 055 557	**155 267**

** AE : autorisation d'engagement ; CP : crédit de paiement en euros*

	Budget initial		Crédits dépensés	
	AE	CP	AE	CP
2010	3,2	5,8	4,7	14
2011	3,6	6,4	5,6	5,6
2012	2,9	4,3	2,9	1,6

Crédits d'investissement / budget DRAC pour les bâtiments d'archives 2010-2012 (en millions d'euros)

En 2012, le budget d'investissement de l'État en faveur des bâtiments d'archives a représenté une capacité d'engagement juridique de 2,85 M€ et une capacité de paiement de 4,32 M€, ce qui a permis de soutenir de nouveaux projets et de poursuivre l'effort d'apurement des dettes à l'égard des collectivités entamé en 2010. Le stock de la dette a ainsi été réduit de quinze millions d'euros en trois ans.

Les moyens en personnel dans les services d'archives départementales

En fin d'année 2012, 262 agents de l'État étaient mis à disposition en Archives départementales, avec une hausse des effectifs à temps plein :

- 137 conservateurs et conservateurs généraux du patrimoine, nombre inchangé par rapport à 2011. Les conservateurs du patrimoine d'horizons divers (DRAC, Archives nationales et élèves de l'Institut national du patrimoine), ainsi que les promotions dans ces deux corps, sont venus enrichir le réseau des Archives départementales. Le nombre de conservateurs généraux du patrimoine a été relevé à 26, pour 111 conservateurs.
- 77 chargés d'études documentaires. On constate une plus grande attractivité des postes offerts, notamment des postes d'adjoint au directeur.
- 48 secrétaires de documentation, soit 18 % du nombre d'agents État. Cette baisse bénéficie aux agents de catégorie A dont la proportion, aujourd'hui de 82 %, stagnait depuis 2010.

	Total	ETP	Conservateurs généraux	Conservateurs	Chargés d'études documentaires	Secrétaires de documentation
2010	272	260,2	21	121	72	56
2011	257	249,2	19	118	68	52
2012	262	254,8	26	111	77	48

Personnel État en Archives départementales (chiffres SIAF sur 101 départements)

PARTIE 2

Enjeux et perspectives d'évolution

Évolution de la politique interministérielle des Archives

Le 3 mai 2012 s'est tenue la première réunion du comité interministériel aux Archives de France (CIAF), dont le secrétariat général est assuré par le directeur chargé des Archives de France, sous la présidence du délégué interministériel aux Archives de France, directeur général des Patrimoines. Cette réunion a permis de fixer le programme de travail du CIAF autour des axes suivants : mise en place d'une stratégie d'envergure sur l'archivage numérique pour les administrations de l'État, élaboration pour ces administrations d'un référentiel général pour la gestion des archives (R2GA), consolidation juridique des réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel et à la réutilisation des données publiques, mise en place d'un portail interministériel des Archives de France.

Les travaux relatifs au R2GA ont été lancés, avec pour objectif une publication simple, destinée aux services producteurs et expliquant l'ensemble des règles de gestion des archives. Pour ce faire, il est prévu de décliner le projet en deux livrables : une première partie stratégique, destinée aux décideurs, et un volet plus opérationnel, qui sera disponible en ligne et actualisé régulièrement.

Il convient également de signaler la publication de la circulaire DGP/SIAF/2012/013 et NOR MCCC1233879C du 3 octobre 2012 relative au tri et à la conservation des documents produits et reçus par les services du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) chargés de la mer et du littoral. Elle constitue le premier fruit du processus de normalisation des circulaires de tri et de conservation des archives publiques entrepris par le SIAF : centrée sur une fonction plutôt que sur un producteur, la circulaire suit un modèle qui comprend un rappel des obligations pesant sur les archives publiques et la présentation systématique des producteurs et des fonctions concernées sous forme de notices normalisées.

Pour suivre les recommandations gouvernementales, la réflexion préalable à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) pour le portail national des archives a été lancée (cf. *infra*).

Signalons enfin l'action grandissante des missions des Archives de France, tant en vue de la collecte des archives des départements ministériels que dans le domaine de l'animation de réseaux professionnels[1].

1. Voir supra, partie 1

Résille figurant la morphogénèse du papyrus et la pixellisation du parchemin, archives départementales du Nord

La nouvelle loi patrimoine

La ministre de la Culture et de la Communication souhaite soumettre au parlement un projet de loi relatif aux patrimoines, qui devrait être complété par une ordonnance. Cinq ans après l'adoption d'une nouvelle loi sur les archives, ce chantier législatif offre l'opportunité de consolider les acquis des lois du 3 janvier 1979 et du 15 juillet 2008 et d'améliorer le texte en vigueur.

La préparation du volet archives de ce projet de loi a été engagée dès l'automne 2012 par les Archives de France. Elle s'inscrit dans un schéma patrimonial plus large, structuré en quatre grands axes politiques : faire du patrimoine culturel et naturel une composante intrinsèque de l'aménagement des territoires ; mieux appréhender les nouvelles formes de patrimoines ; améliorer l'accès des publics au patrimoine ; moderniser le rôle de l'État pour réinventer l'équilibre incitation/contrôle régalien.

Dans ce cadre, le Service interministériel des Archives de France a déterminé trois domaines d'intervention dans un esprit de modernisation et de simplification : le numérique, la protection du patrimoine archivistique et l'accès aux archives. Un premier projet a été élaboré durant l'hiver 2012-2013. La consultation du réseau des archivistes, de l'Association des archivistes français, des organisations syndicales, ainsi que des ministères de la Défense et des Affaires étrangères a permis de consolider un projet qui, après arbitrage et répartition des articles entre la loi et l'ordonnance, et à l'issue d'une phase de concertation interministérielle et d'un examen au Conseil d'État, devrait être présenté au Conseil des ministres en décembre 2013.

Vers une nouvelle pratique archivistique

Tant du fait de la transformation des administrations que de la révolution numérique, de profondes mutations traversent notre pratique archivistique. Il est ici proposé d'en décliner quelques aspects autour de la question de la qualité. L'importance stratégique prise par les systèmes d'information, dans le pilotage des politiques, pose la question de la qualité des données qui les composent. Ce concept de qualité est particulièrement évocateur pour les archivistes dont la mission première est, depuis des siècles, d'assurer la conservation de documents dont ils attestent l'authenticité grâce à leur description et à la connaissance de leur contexte de production. Cette qualité dépend notamment de l'utilisation de référentiels partagés, qui impliquent des normes établies collectivement, souvent dans un contexte international, et qui deviennent des gages d'entente entre partenaires, et donc d'interopérabilité, de confiance et de stabilité.

Les Archives de France participent aux travaux de normalisation nationaux et internationaux pour le traitement et la description des documents d'archives et de leurs producteurs[2], mais également pour le *records management*, les normes de ce domaine relevant précisément du management de la qualité. L'enjeu est de partager ces référentiels sur l'ensemble de la chaîne archivistique en impliquant les producteurs. Ainsi, les Archives de France œuvrent pour que ces normes puissent être exploitées en amont par les services, par exemple au travers des formats d'échanges[3]. Les circulaires interministérielles de tri et de sélection intègrent désormais des notices normalisées sur les producteurs et leurs activités.

De même, la grille d'évaluation des documents, un des outils de la circulaire-cadre à venir qui refonde la réflexion scientifique sur l'évaluation, le tri et la sélection des archives, fait directement le lien entre critères d'évaluation des archives et normes de description archivistique. Le partage de référentiels suppose d'utiliser des identifiants uniques et pérennes, afin de pouvoir retrouver sans erreur possible une ressource sur Internet. Il s'agit de travaux essentiels auxquels participent activement les Archives de France dans le domaine du web des données.

Originellement conçus pour des services d'archives définitifs, ces référentiels sont proposés par les Archives de France aux acteurs des autres secteurs patrimoniaux, et désormais plus largement à l'administration, dans le cadre de l'harmonisation des données culturelles, de l'urbanisation du système d'information de l'État ou de la mise à disposition des données publiques (*open data*)[4]. Les maîtres-mots de la qualité pourraient donc être : échanges, fluidité et collaboration entre tous les acteurs de la chaîne archivistique et de la gestion de l'information.

La réutilisation des données publiques : état de la question

Les services publics d'Archives ont continué en 2012 à déterminer les conditions de la réutilisation des informations qu'ils conservent, conformément au chapitre II de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 et à son article 11, aux avis de la Commission d'accès aux documents administratifs et aux délibérations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les services d'Archives et leurs tutelles n'ont pas pour objectif principal de tirer des bénéfices financiers de la réutilisation de leurs documents. Faisant de leurs ressources numériques le fer de lance de leur politique culturelle, ils souhaitent les valoriser eux-mêmes sur leurs sites Internet et favoriser, parallèlement, des usages culturels non commerciaux, pour lesquels des licences de réutilisation gratuites sont proposées. Encouragées par le ministère de la Culture et de la Communication, les politiques de numérisation et de réutilisation entraînent un fort développement des usages culturels.

Réutilisation des documents numérisés, archives départementales des Ardennes

2. Un projet de modèle conceptuel a été présenté par le SIAF au Congrès international des Archives de Brisbane. www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/classement/normes-outils/nationales-internationales

3. Standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA) et future norme Afnor Z 44-0222 : www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/archives-electroniques/standard/seda

4. Via le portail data.gouv.fr piloté par le service Etalab.

La réutilisation de certains documents se heurte cependant à la problématique de la protection des données à caractère personnel. De nombreuses collectivités territoriales ont manifesté leur réticence à accepter la réutilisation commerciale de données à caractère personnel et à céder gratuitement ou en contrepartie de redevances faibles, à des opérateurs commerciaux, les résultats de campagnes de numérisation onéreuses. Des contentieux, pour certains encore pendants, sont susceptibles de faire évoluer la jurisprudence dans un contexte de révision du droit de la réutilisation. Adoptée le 26 juin 2013, la nouvelle directive relative à la réutilisation des informations du secteur public, qui sera transposée en droit national dans les deux prochaines années, introduit, pour les archives, les musées et les bibliothèques, une forme d'exception culturelle qui leur permettra, s'ils le souhaitent, de fixer un niveau de tarification de la réutilisation de leurs données supérieur à celui, fondé sur la notion du « coût marginal », qui s'imposera aux autres acteurs publics.

Le débat sur la réutilisation s'inscrit également dans le contexte de l'élaboration d'un règlement européen sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, qui prévoit un « droit à l'oubli numérique et à l'effacement ». Le Service interministériel des Archives de France a sensibilisé les autorités françaises et ses partenaires européens au risque de perte de pans entiers des sources de la mémoire individuelle et collective. Aussi le Gouvernement français a-t-il demandé en avril 2013 à la Présidence de l'Union européenne et à la Commission européenne que les données à caractère personnel puissent être conservées sans altération par les services d'Archives.

C'est également dans cet environnement juridique encore instable que la CNIL a publié, le 12 avril 2012, une délibération portant autorisation unique pour l'indexation et la diffusion sur Internet, par les services publics d'Archives, de documents d'archives numérisés comportant des données à caractère personnel. Les pratiques des services d'Archives sont globalement conformes à cette délibération, qui rend néanmoins quelques ajustements nécessaires, notamment pour les données sensibles, au sens de l'article 8 de la loi Informatique et Libertés.

Lignes de code et signature électronique

L'archivage numérique : nouveaux enjeux

Piloté par les Archives de France pour l'ensemble des services publics d'archives, l'archivage électronique a connu une nouvelle impulsion grâce à la volonté gouvernementale de conduire la transition numérique.

En effet, depuis 2012, une collaboration active s'est nouée avec la direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'État (DISIC) dans le cadre d'un mandat « Archivage numérique ». Un Guide de bonnes pratiques sur l'archivage numérique[5] a ainsi été rédigé. Par ailleurs, le Service interministériel des Archives de France est dorénavant membre permanent de l'Instance nationale partenariale (INP). Au sein de la direction interministérielle de la modernisation de l'État (DIMAP), celle-ci rassemble représentants de l'État et associations d'élus des collectivités locales autour des projets de dématérialisation menés par l'État et touchant les collectivités.

En 2012, le projet d'évolution du standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA) vers une norme AFNOR (norme Z 44-022) a également été lancé. En outre, en janvier 2013, l'Afnor Certification a publié la marque NF 461 Système d'archivage électronique, à l'issue de travaux conduits par les Archives de France.

Enfin, le Service interministériel des Archives de France a dressé un état des lieux des projets d'archivage numérique (intermédiaire et définitif) existants dans les services de l'État et dans les collectivités locales. Il vise à la fois à établir un bilan de l'existant, à lister les différents modes de fonctionnement, parmi lesquels se détache la mutualisation, ainsi qu'à relever les coûts et modèles économiques émergents. Il en ressort que, si quelques grands secteurs se sont

déjà organisés, tels la Culture (BnF, INA), l'Enseignement supérieur et la recherche (CINES), les Finances (DGFIP), la Justice et l'Intérieur, un grand nombre de ministères, services et opérateurs sont à ce jour dépourvus de solution d'archivage numérique intermédiaire. Pour les collectivités territoriales, les trois principales offres logicielles d'archivage numérique proposées depuis 2010[6] s'imposent, avec une augmentation du nombre de projets, qui se développent très souvent dans un contexte mutualisé.

Le projet VITAM fournit un excellent exemple de cette mutualisation. Développé pour les Archives nationales, en collaboration avec les archives des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, il vise à créer une plate-forme d'archivage numérique pour les archives définitives des services centraux de l'État.

La construction du portail européen et du portail national des Archives

Le portail européen des archives, www.archivesportaleurope.net, a été mis en ligne en janvier 2012, marquant la fin d'un premier projet financé par la Commission européenne. Un second projet, APEx, financé de la même manière, a pris la suite en mars 2012 avec pour objectif d'élargir le nombre de participants et des contenus, et d'alimenter, pour ceux qui le souhaitent, le portail Europeana.

L'utilisation de standards de description (EAG, EAD et EAC-CPF) permet la mise en commun des inventaires de 20 pays et 160 institutions, avec un objectif fixé à 27 pays et 1 800 institutions pour 2015. Responsable de l'intégration des contenus et du développement des outils de préparation nécessaires à une publication et une recherche homogènes au sein du portail, le Service interministériel des Archives de France joue un rôle déterminant au sein du projet.

Le moteur de recherche, très puissant puisqu'il permet d'afficher des centaines de milliers de résultats que l'on peut ensuite affiner par pays, institution, date, type de document, ou consulter par arborescence, est au cœur des développements du portail, de même que le référencement par les moteurs extérieurs de type Google qui ne parviennent pas à indexer correctement les fichiers EAD.

Les contenus français comprennent environ 450 inventaires, provenant du Service interministériel des Archives de France, des Archives nationales et de trois services d'archives départementales (Alpes-Maritimes, Cantal, Manche).

Page d'accueil du portail européen des Archives

5. http://references.modernisation.gouv.fr/archivage-numerique
6. AS@LAE par l'Adullact, M@RINE commercialisée par la société Thot, Mnesys édité par la société Naoned.

À terme, ce portail européen s'appuiera sur un site national qui agrègera les données et permettra d'uniformiser et de simplifier ses procédures d'alimentation. La création d'un portail national interministériel des archives est l'un des objectifs assignés à l'administration des Archives par le comité de modernisation des politiques publiques de juin 2010. Repris dans le rapport commandé par le Premier ministre au conseiller d'État Maurice Quénet, ce projet a été validé par le Premier ministre lors de la réunion interministérielle du 22 juin 2011 et son pilotage en a été confié au Service interministériel des Archives de France. Le projet a, depuis, été confirmé lors du séminaire gouvernemental sur le numérique du 28 février 2013, qui l'a érigé au titre de priorité dans la mesure 14 (numérisation du patrimoine culturel).

Ce portail national n'est pas un concurrent pour les sites existants des services d'archives. Il n'a pas vocation à héberger les données mises en ligne, mais à y donner accès par le biais d'une recherche fédérée en renvoyant, pour la consultation, vers les sites qui les hébergent afin de les valoriser. Il doit remplir quatre fonctions complémentaires : signalement, recherche, valorisation et communication institutionnelle.

Menée en étroite coopération avec le ministère de la Défense et le ministère des Affaires étrangères, la réalisation de cet outil débutera fin 2013, pour une ouverture début 2016.

L'achèvement des Archives nationales à Pierrefitte

Les Archives nationales ont connu, en 2012, de grandes étapes dans leur processus de refondation : validation du projet scientifique, culturel et éducatif pour les années 2012-2016, mise en place d'un nouvel organigramme, lancement du système d'information archivistique, ouverture au public du bâtiment de Pierrefitte le 21 janvier 2013 et inauguration officielle par le président de la République.

Le 15 mai 2012, les Archives nationales recevaient, en effet, la livraison du bâtiment de Pierrefitte et s'engageaient sans tarder dans le transfert des fonds. Cette entreprise de grande ampleur s'est déroulée en même temps sur les trois sites des Archives (Paris, Pierrefitte et Fontainebleau), sans entraîner d'interruption dans la collecte des archives ni de fermeture des salles de lecture. Répartis en vingt-quatre chaînes de transfert, plus de 200 kilomètres linéaires d'archives ont été concernés par ce déménagement. Au 31 décembre 2012, 85,5 kilomètres linéaires avaient déjà été transférés, soit une moyenne de 700 mètres linéaires par jour. En une seule journée, les documents étaient chargés dans les camions, déchargés et rangés dans les magasins de Pierrefitte, et ce grâce à la mobilisation des équipes qui ont progressivement rejoint le site. À terme, près de 300 agents y travailleront.

Retravaillé après une longue consultation des services et départements du service à compétence nationale et présenté au Conseil supérieur des Archives lors de la séance du 12 janvier 2012, le programme scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales donne le cadre du travail commun entre les trois sites. L'organigramme, rénové et adopté par décision du 6 mars 2012, privilégie la présence des quatre directions thématiques (fonds, publics, appui scientifique et administration) sur les trois sites, signe fort de l'unité entre Paris, Pierrefitte et Fontainebleau.

Le bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

L'ouverture de Pierrefitte inaugure une politique renouvelée pour les Archives nationales, intégrant à la fois nouvelles attentes du public et défis archivistiques contemporains. Ceux-ci concernent autant l'archivage électronique, sujet du colloque international « Le sujet digital : mémoire et hypermnésie », organisé avec l'université Paris-VIII (13-15 novembre 2012), que la collecte de ces archives, thème d'un groupe de travail interministériel lancé par les Archives nationales, ou encore des formes inédites de valorisation des archives, comme l'illustre le mécénat conclu avec MétéoFrance.

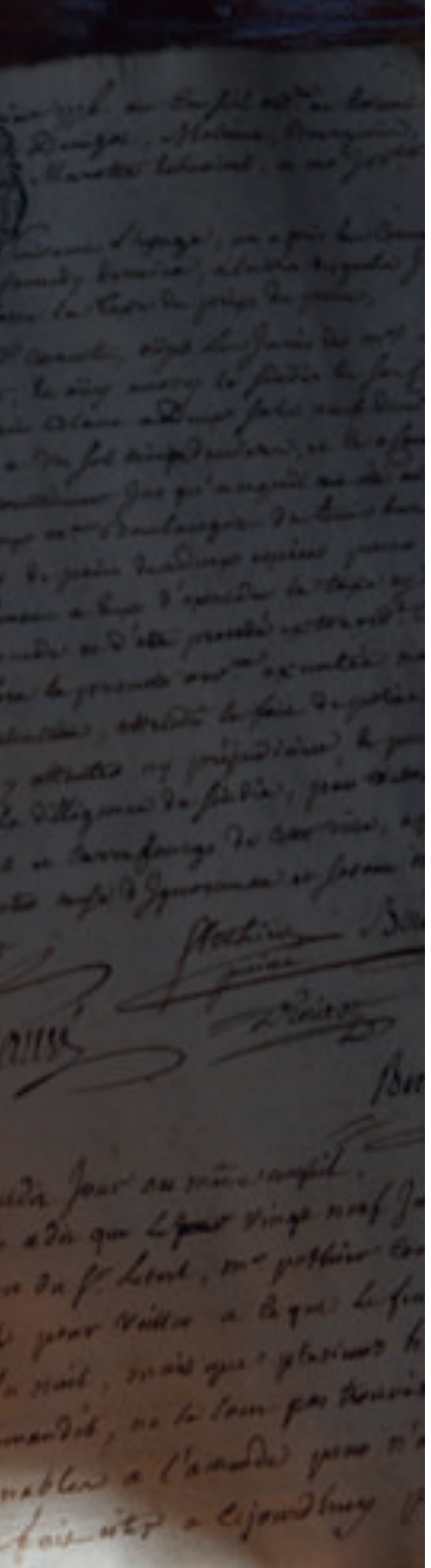

PARTIE 3

Enrichissement et traitement des fonds

Contrôle et collecte

Exercice du contrôle scientifique et technique au niveau central et accroissement des fonds

Les missions des Archives de France et les services d'Archives ministériels ont transféré près de 3,2 kml d'archives triées et classées aux Archives nationales en 2012 ; 9,6 kml ont été collectés dans l'ensemble des ministères, structures et établissements relevant du contrôle scientifique et technique du service interministériel des Archives de France (y compris le Centre des archives économiques et financière, CAEF). 43 kml ont été éliminés, dont 22 kml à la suite d'opérations exceptionnelles entreprises à la Cour des comptes et à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées. Le volume d'archives intermédiaires placées sous la responsabilité directe des missions progresse également de manière significative (73 kml en 2012, soit 14 % de plus qu'en 2011). Seules deux missions ont recours à l'externalisation de la conservation des archives intermédiaires, dont une seule (Affaires sociales) pour la majorité d'entre elles.

La collecte des cabinets ministériels

Depuis la mise en place des protocoles de remise d'archives, au début des années 1980, la prise de conscience du statut public des archives produites par les cabinets ministériels ne cesse de progresser. Plus de 3 kml d'archives ont ainsi été collectés (2,6 kml par les missions des Archives de France, 237 ml par le Centre des archives économiques et financières, 225 ml par les Archives diplomatiques et 120 ml par le Service historique de la Défense) entre 2007 et 2012, dont 80 % à la suite des élections de 2012. Peu nombreux, les incidents ont été rapidement résolus grâce à l'intervention du secrétaire général du Gouvernement saisi par le directeur, chargé des Archives de France. La principale entrave au travail des archivistes demeure le temps resserré de la collecte, qui n'excède pas quelques semaines dans le meilleur des cas. Dans ce cadre, les missions et les services d'archives ministériels ont mis en œuvre une collecte pragmatique de documents bureautiques et de messageries électroniques qui a permis de sauver des archives d'un grand intérêt historique. On note aussi, ce qui est problématique, que la collecte mixte papier-numérique conduit à un éclatement des formats et des supports et à l'effacement de la notion même de dossier.

Registre 1 BB, archives municipales de Beaune (Côte-d'Or)

Accroissement des fonds dans les services départementaux d'Archives

En 2012, l'accroissement net du métrage linéaire conservé par les Archives départementales semble connaître une légère reprise après un net fléchissement en 2011.

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2010	545	2 246 077 (95 services)
2011	467	2 364 952 (98 services)
2012	481	2 396 200 (96 services)

Accroissement annuel et métrage linéaire conservé dans les Archives départementales (2010-2012)

Exercice du contrôle scientifique et technique de l'État au niveau départemental

En 2012, la moyenne d'inspections par service reste très stable (24, comme en 2011), avec de grandes disparités d'un service à l'autre. Comme les années précédentes, les communes représentent la majorité des structures inspectées (56,8 % des inspections), suivies par les services de l'État (26 %). Quant aux inspections de structures de coopération intercommunale, elles sont plutôt en baisse (98 réalisées par 29 services contre 125 en 2011).

Les visites d'information sont l'outil privilégié pour sensibiliser les producteurs : 5 234 visites en 2012 contre 5 123 en 2011, ce qui montre le souci d'établir avec eux un lien de proximité.

Le nombre de tableaux de gestion élaborés ou mis à jour connaît un net tassement : 340 nouveaux tableaux et 191 réactualisés, soit un total de 531 tableaux pour les 96 services ayant répondu (780 tableaux pour 98 services ayant répondu en 2011).

Enfin, signe de l'efficacité des actions d'accompagnement des producteurs, le métrage éliminé après visa est en augmentation : 567 kml contre 425 en 2011. Une forte partie des éliminations provient de services de sécurité sociale, de chambres régionales des comptes, d'hôpitaux ou de grosses communes.

43 départements font état de l'existence de centres de pré-archivage, conservant au moins 301 kml.

Collecte des dossiers de pupilles de la Nation (1930-1960), archives départementales de la Lozère

Accroissement des fonds dans les services d'Archives régionales

L'année 2012 confirme une tendance à la baisse, amorcée en 2011, de la moyenne de versements : l'accroissement annuel moyen d'un service s'élève à 265 ml contre 313 ml en 2011.

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2010	355	70 393 (16 services ayant répondu)
2011	313	83 813 (17 services)
2012	265	84 009 (19 services)

Accroissement des fonds dans les services d'Archives communales et intercommunales

En 2012, 406 des 669 services d'Archives communales ou intercommunales répertoriés ont répondu à l'enquête en vue de l'établissement du rapport annuel.

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2010	52	536 152 (398 services ayant répondu)
2011	49	619 545 (421 services)
2012	46	618 177 (406 services)

Comme en 2011, 36 centres de gestion (CdG) de la fonction publique territoriale proposant un service d'aide à l'archivage aux communes ont répondu à l'enquête annuelle. Ils ont réalisé un diagnostic de la situation des archives dans 560 communes et ont effectué des interventions dans 626 communes. En tout, ce sont 17,6 kml qui ont été classés grâce au travail des services d'aide à l'archivage des CdG.

Actions relatives à l'archivage électronique dans les collectivités territoriales

76 des 96 services départementaux d'archives ayant répondu à l'enquête déclarent avoir effectué une ou plusieurs actions en matière d'archivage électronique (soit 79 %) : 55 ont mené des opérations de sensibilisation envers les producteurs, 41 ont recensé et fait des cartographies de projets, 63 ont participé à des projets de dématérialisation/numérisation (exemples récurrents : délibérations, courrier, dossiers d'agents, secteur social) et 36 à des projets de plates-formes d'archivage numérique.

Le nombre de projets de GED transverses dans les conseils généraux augmente et les services d'Archives départementales y jouent un rôle de plus en plus reconnu – les archives départementales des Ardennes ont par exemple été nommées chef de projet fonctionnel. S'agissant de la gestion des données non structurées, l'Assemblée des départements de France a monté un groupe de travail auquel plusieurs services ont participé.

Pour les services d'Archives municipales, 153 services sur 403 ont renseigné la rubrique dédiée à l'archivage électronique : élaboration de fiches et d'outils méthodologiques dans le cadre du groupe de travail de l'AAF, Am@e (13 services), suivi de projets informatiques internes aux municipalités, suivi des projets de systèmes d'archivage électronique dans un cadre mutualisé.

Mise en place de systèmes d'archivage électronique : tour d'horizon

En projet

Alpes-Maritimes	Suivi du projet de SAE du syndicat SICTIAM à destination de communes et d'EPCI.
Calvados	Appel d'offres pour l'acquisition d'un système d'archivage électronique lancé en décembre 2012 ; mise en place d'une GED transverse au conseil général.
Côtes-d'Armor	Phase de tests et de validation d'une plate-forme d'archivage des marchés publics, de juillet 2012 à mars 2013.
Hérault et Seine-Saint-Denis	Participation au groupe de travail de l'Adullact sur l'outil As@lae.
Gironde	Solution de gestion et de conservation des données mutualisée entre le département, la ville et la communauté urbaine de Bordeaux et la région Aquitaine, reposant sur Alfresco et As@lae.
Loire-Atlantique	Achèvement des tests sur As@lae, dont la mise en production est prévue pour le début 2013.
Oise	Suivi du projet de SAE du Centre de gestion de la fonction publique territoriale (marché avec une société d'externalisation agréée pour le stockage d'archives électroniques courantes et intermédiaires de communes et EPCI de l'Oise).
Somme	Participation à l'étude de faisabilité d'un SAE par le syndicat mixe Somme Numérique, qui assure la mutualisation de services et d'outils informatiques pour diverses collectivités du département.
Martinique	Déploiement en cours d'une solution d'archivage électronique par la société Cimail.
Services d'archives de Bourgogne	Implication dans la mise au point d'un SAE mutualisé par le GIP e-Bourgogne.
Services d'archives de Bretagne	Projet d'une plate-forme régionale pour la Bretagne, e-Megalis.

Outils en production

Aube et Yvelines	Utilisation de l'outil M@rine.
Doubs	Tests finaux pour la mise en place de l'outil Mnesys destiné à collecter les données issues de la télétransmission des actes au contrôle de légalité.
Landes	Outil mutualisé pour les collectivités du département mis en place par l'ALPI (GED Alfresco et solution d'archivage As@lae) ; à terme, une instance d'As@lae sera mise en place aux archives départementales pour l'archivage définitif.
Vienne	Mise en production d'As@lae, principalement pour les actes du conseil général soumis au contrôle de légalité.

Description archivistique

En 2012, les Archives de France ont examiné, pour visa scientifique et technique, 31 instruments de recherche, dont 5 étaient structurés en XML/EAD et destinés à une publication en ligne. Par ailleurs, afin de contribuer à la connaissance de l'histoire des jardins, le Service interministériel des Archives de France, en partenariat avec la Fondation des parcs et jardins, avait lancé en juillet 2011 une enquête de recensement des archives sur les parcs et jardins. L'année 2012 a vu le dépouillement et la normalisation des fiches descriptives rédigées par les services d'Archives en vue de leur publication dans le portail européen APEx.

Les Archives de France continuent leur participation au projet d'harmonisation de la production des données culturelles du ministère (projet HADOC). Son enjeu est d'accroître la qualité des données et d'améliorer les processus de production, en agissant sur l'harmonisation des données et des processus liés à leur production et sur la généralisation des normes et standards de production. Une réflexion est à présent engagée sur la mise en œuvre d'un nouvel environnement de gestion des vocabulaires scientifiques et techniques. Dans ce contexte, l'application de consultation du *Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales* a été intégrée au système d'information du ministère de la Culture pour tout ce qui concerne la diffusion de référentiels terminologiques. Au cours de l'année écoulée, les Archives de France ont accompagné les évolutions de cet outil (transformation des identifiants de concepts en identifiants pérennes, ajout d'une fonction de recherche, aménagement en vue de l'intégration prochaine d'autres vocabulaires, notamment des services du patrimoine et de l'architecture)[1].

L'implication des Archives de France dans l'élaboration d'un fichier national d'autorité décrivant l'ensemble des administrations locales françaises depuis 1800 s'est poursuivie. Sa contribution consiste en une expertise méthodologique et normative, tandis que l'Association des archivistes français coordonne le groupe de travail qui établit le référentiel des producteurs d'archives et prépare les notices descriptives. Une liste des formes autorisées du nom est en cours d'élaboration, suivant une répartition thématique en treize grands domaines de l'administration, inspirée du sommaire du *Thésaurus pour l'indexation des archives locales* et de la présentation des tableaux de gestion en ligne sur l'intranet des Archives de France. Parallèlement à la réalisation de ce référentiel, le groupe a poursuivi la production de notices normalisées des producteurs dans le domaine de la Justice. Fin 2012, le référentiel des formes autorisées du nom compilait 536 producteurs d'archives à l'échelon territorial. Parmi les 88 producteurs identifiés, 55 notices ont déjà été rédigées et validées dans la plate-forme ICA-AtoM[2], les autres étant en cours de rédaction.

Dans le cadre du groupe d'experts « Données d'autorité » de la CN357 de l'Association française de normalisation (Afnor)[3], le Service interministériel a contribué à l'achèvement de la traduction de la documentation technique du schéma EAC-CPF (Contexte archivistique encodé – Collectivités, personnes, familles), développé et publié en mars 2010 par la Société des archivistes américains pour l'encodage en XML de notices d'autorité décrivant des collectivités, personnes ou familles intervenant dans la création, la gestion et l'utilisation des archives. La traduction est disponible sur le site des Archives de France, avec des exemples d'instances XML conformes au schéma[4].

Bilan de l'instruction des demandes d'agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires

Nombre de sociétés ayant effectué une demande	
2009	**1**
2010	**29** (premières demandes uniquement)
2011	**20** (dont 13 premières demandes)
2012	**17** (dont 4 premières demandes)

Nombre de sites concernés par ces demandes	
2009	**6**
2010	**89**
2011	**35**
2012	**22**

Nombre d'agréments accordés au cours de l'année	
2009	**0**
2010	**6 arrêtés** (pour 6 sociétés, 12 sites)
2011	**17 arrêtés** (pour 14 sociétés, 22 sites)
2012	**22 arrêtés** (pour 18 sociétés, 27 sites)

S'agissant du marché du tiers-archivage numérique, le nombre des acteurs était originellement plus restreint. Toutefois, leur nombre a doublé en 2012 et 5 nouveaux ont été agréés.

1. La plate-forme de diffusion des vocabulaires du ministère est accessible à : http://data.culture.fr/thesaurus/" http://data.culture.fr/thesaurus/

2. http://aaf.ica-atom.org

3. En avril 2013, les commissions nationales 357 et 9 de la commission générale 46 ont été fusionnées en une nouvelle commission, la CN9, « Identification et description », qui est désormais la commission miroir de la sous-commission 9 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

4. http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/gerer/classement/normes-outils/eac/

Archives privées

Les Archives départementales ont collecté en 2012 une moyenne de 45 ml d'archives privées, et plusieurs services ont ainsi obtenu des fonds d'une grande valeur historique (350 ml d'archives des papeteries de Malaucène dans le Vaucluse, 121 ml d'archives de plusieurs usines Péchiney en Savoie, 125 ml des architectes Blareau-Sabin dans le Loiret).

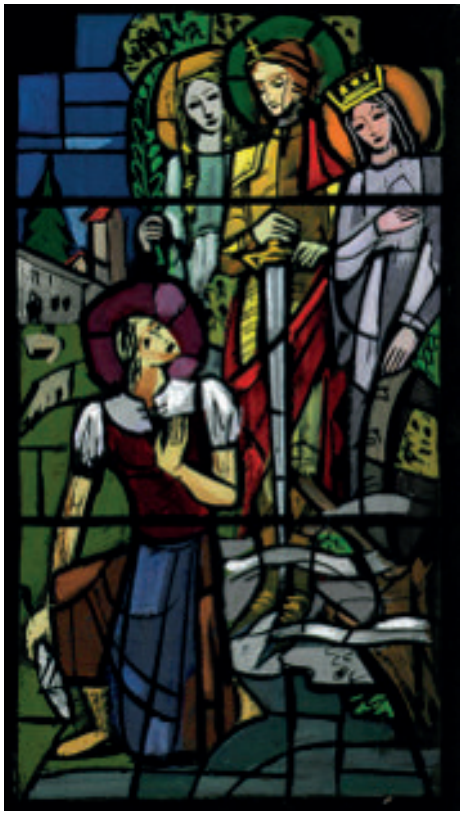

Dessin à la gouache des ateliers des frères Benoît, maîtres-verriers lorrains, représentant Jeanne d'Arc et ses voix (1954), acquis par les archives départementales de Meurthe-et-Moselle avec l'aide des Archives de France

Acquisitions

Pour leur part, les Archives de France (mission pour les archives privées) ont investi 321 596 € dans l'aide à l'acquisition d'archives auprès des collectivités territoriales : 23 services en ont bénéficié pour 25 ensembles de manuscrits ou photographies. Les subventions accordées ont ainsi aidé à acquérir, pour la Nièvre, un parchemin de 1609 portant une vue de la cathédrale Saint-Étienne de Nevers, pour la Sarthe, un ensemble d'esquisses de verrières de l'atelier Fialex, pour la Meurthe-et-Moselle le fonds de maîtres-verriers lorrains, Benoît frères, ou encore, pour la ville de Villeurbanne, un ensemble de photographies du personnel de l'entreprise textile Dognin (1910).

Deux importantes acquisitions à l'échelle nationale et régionale sont à signaler. La première, conservée aux archives départementales du Tarn, est un manuscrit de Jean Jaurès contenant une motion au nom de la fédération du Tarn, soumise au congrès de la Section française de l'intersyndicale ouvrière (SFIO) à Toulouse, en 1908. C'est la seule trace manuscrite de ce discours.

Issue des archives familiales d'Émilie du Châtelet (1706-1749), intime de Voltaire, la seconde acquisition comprenant inventaires et fournitures du château de Cirey a été déposée par les Archives de France aux archives départementales de la Haute-Marne. Ce service avait déjà acquis une première partie du fonds lors d'une vente de gré à gré en 2012, grâce à l'aide du Service interministériel des Archives de France.

Les Archives de France ont également investi 298 822 € pour les acquisitions des différents SCN des Archives nationales. Les Archives nationales d'outre-mer ont ainsi pu s'enrichir d'un ensemble de tirages de 1898 sur Samory Touré, fondateur de l'empire Wassoulou (Afrique de l'Ouest), et de deux albums sur le Niger.

Plan du domaine de la famille d'Émilie du Châtelet (détail), acquis par les Archives de France et déposé aux archives départementales de la Haute-Marne

La correspondance privée de Gaspard de Fontenu, consul de France à Smyrne et Constantinople entre 1707 et 1731, ainsi qu'un ensemble sur l'éducation du roi de Rome ont également fait leur entrée aux Archives nationales, à Pierrefitte.

Vue sur parchemin de la cathédrale Saint-Étienne de Nevers, acquise par les archives départementales de la Nièvre, avec l'aide des Archives de France

Collecte

Le Service interministériel des Archives de France encourage également les collectes d'archives privées en collaboration avec les associations des entreprises, de la Résistance, de la Déportation, du monde sportif, de l'immigration, de la jeunesse et de l'éducation populaire. L'ouverture du centre de Pierrefitte-sur-Seine a été l'occasion de revoir certaines conventions passées entre les Archives de France et plusieurs de ces associations, dont la fondation de Wendel, le PAJEP et AIDES, afin de prévoir de nouvelles collectes.

Exportations

Dans le cadre du contrôle de la circulation des archives, les Archives de France ont délivré 267 certificats d'exportation hors de France sur 273 demandes faites (6 rejets de demandes correspondant à des revendications), 17 sorties temporaires de biens culturels, 20 sorties temporaires de trésors nationaux et 39 autorisations de sorties définitives hors de l'Union européenne, notamment vers les États-Unis et la Suisse.

Revendications

Enfin, la mission pour les archives privées a participé au groupe de travail commun à tous les patrimoines piloté par le bureau des affaires juridiques de la direction générale des Patrimoines pour mettre au point un arsenal législatif des différents droits et jurisprudences en matière de revendication. En 2012, la revendication la plus importante a concerné les archives de la famille Portalis, dont le membre le plus éminent est le père du Code civil. Lors de cette opération menée en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, les Archives nationales et certains services départementaux, toutes les archives publiques de ce fonds ont été restituées. Par ailleurs, un nombre croissant d'archives publiques a été revendiqué sur e-bay.

Chaussons du roi de Rome, acquis pour les Archives nationales par les Archives de France

GENERAL DU MARAIS D'ORX
Relatif au Projet de Desséchement Decrété Par SM. le R.

« L'homme et le végétal », archives départementales des Landes

PARTIE 4

Politique des publics

Observatoire des publics

En 2012, les Archives de France ont lancé une étude sur les publics afin de comprendre les changements intervenus durant la dernière décennie et de se donner les outils d'une réflexion prospective. Une enquête sur « la politique des publics et ses partenariats fonctionnels » a été réalisée par une sociologue auprès d'un panel de dix services territoriaux et de leurs partenaires. Le rapport fait apparaître de façon très lucide les contrastes rencontrés : certains archivistes restent médiateurs entre le document, les partenaires et le public, alors que d'autres développent une culture de la co-construction et visent un nouveau mode de diffusion et d'usages, en particulier grâce à l'outil numérique. Le public est divisé en usagers directs – qui accèdent aux documents – et en usagers indirects. L'internaute, lui, est tantôt usager direct « virtuel », tantôt usager indirect. Est souligné par ailleurs le processus vertueux qu'engendre la valorisation en matière d'élargissement des réseaux et des champs d'action, ainsi qu'au sein des services (impact sur la collecte, le classement, le management).

La démarche se poursuivra en 2013-2014 par une enquête auprès des publics eux-mêmes : lecteurs, internautes et public des activités culturelles, avec l'appui du département de la politique des publics de la direction générale des Patrimoines.

Le réseau des Archives départementales et communales a comptabilisé 1 325 000 visiteurs. Cette fréquentation, stable par rapport à 2011 (-1 %), prend en compte les séances en salle de lecture, le public reçu à l'occasion des différentes activités culturelles et scientifiques ainsi que le public scolaire.

L'écart constaté ces dernières années entre public physique de la salle de lecture et public virtuel s'est encore creusé, accentuant l'effet « ciseau » (voir diagrammes) : -12 % de séances (-9 % pour les communications) pour le premier dans le réseau territorial par rapport à 2011, et +32 % de visites (connexions) pour le second. Les Archives nationales, malgré le déménagement d'une partie des collections, limitent la baisse du public physique (-8 % pour les séances en salle et seulement -1 % pour les communications) tout en poursuivant l'augmentation des visites en ligne (11 %).

La décrue générale observée en salle de lecture est tempérée par certains qui constatent un maintien ou même une hausse pour différentes raisons : présence de chercheurs étrangers (Archives nationales d'Outre-mer), afflux de citoyens venant faire valoir des droits (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Morbihan), période récente de l'état civil non encore numérisée. Il faut souligner par ailleurs que les recherches administratives par correspondance (transcriptions hypothécaires, actes judiciaires) ne cessent de prendre de l'ampleur et contraignent les services à dégager des moyens humains supplémentaires pour les traiter.

Évolution du mode d'accès aux archives de 2005 à 2012

Archives départementales

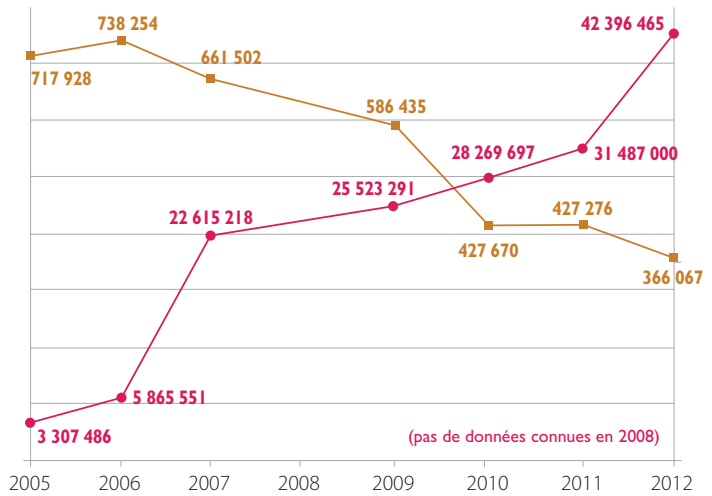

Archives municipales

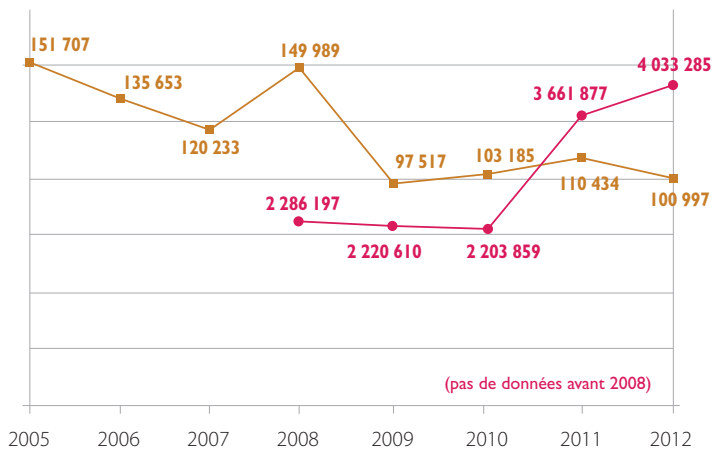

Séances de travail en salle

Connexions sur le site Internet

Les dérogations

Le traitement :

- 1 905 demandes de dérogation
- 25 673 articles sollicités
- 84 % de demandes accordées
- 25 saisines CADA : 9 avis favorables, 14 avis défavorables, 2 avis partagés
- 1 recours au tribunal administratif (jugé sans objet)

Le nombre de demandes se répartit de façon équilibrée entre Archives nationales et Archives départementales (47 % contre 41 %, contre 2 % aux Archives municipales et 7 % aux services d'archives de la SNCF ou des hôpitaux). En revanche, la répartition du nombre d'articles met en lumière la place importante occupée par les Archives départementales : 76 % contre 19 % pour les Archives nationales.

On observe une très nette augmentation de la proportion de refus depuis 2008 : de 8 % de demandes refusées en 2007, on passe à 14 % en 2011 et à 16 % en 2012. Cette nette tendance à la fermeture serait le résultat d'une crispation des producteurs dans un contexte extrêmement sensible à la notion de vie privée d'une part, et à celle de la sécurité publique d'autre part. Cette tendance est corroborée par les chiffres portant plus précisément sur le nombre d'articles demandés en dérogation : de 5 % en 2005, la proportion passe à 10 % en 2012.

Généalogistes professionnels

De nombreuses autorisations de généalogistes professionnels, qui avaient été accordées à la suite de la circulaire du 5 juillet 2010, ont dû être renouvelées en 2012 : 449 demandes ont ainsi été traitées, qui portent à 512 le nombre total de généalogistes professionnels qui bénéficient de cette autorisation.

Activités culturelles et scientifiques

« Vitrine » des Archives, les activités culturelles et scientifiques restent un domaine foisonnant et dynamique où les initiatives riment désormais avec la technologie (parcours urbains géolocalisés, animations sur Internet), tout en continuant à opérer avec les partenaires publics et privés les plus variés (domaine social ou monde du spectacle par exemple). Si la fréquentation a été à peu près stable en 2012, elle cache des disparités : diminution du nombre d'expositions (-9 % d'expositions organisées avec -17 % de visiteurs en Archives départementales), mais hausse du public des autres activités culturelles (+4 %) ainsi que du public scolaire. Certains services commencent à signaler les baisses de crédits accordés à l'action culturelle.

Les expositions

Les expositions demeurent l'activité grand public de référence. Aux Archives nationales (hôtel de Soubise), deux grandes expositions ont marqué l'année 2012 : « Des minutes qui font l'histoire. Cinq siècles d'archives notariales à Paris » et « La demeure médiévale à Paris ». La première a reçu près de 51 000 visiteurs. En province, plusieurs expositions ont attiré plus de 10 000 visiteurs (Aube, Ille-et-Vilaine Boulogne-sur-Mer, Toulouse). La présentation dans un lieu patrimonial ou touristique se révèle toujours favorable.

Le thème de l'Algérie a particulièrement été traité, sous forme d'expositions (telles que « Cap sur l'Algérie » avec 11 700 visiteurs – Lorient), mais aussi de colloque (Hérault), spectacle (Cher), lectures (Ain, Somme), ateliers pédagogiques (Val-d'Oise) et soirée « grands témoins » (Martinique). Signalons aussi les thèmes récurrents de l'eau et de la gastronomie. L'originalité n'est pas en reste pour certaines réalisations : « Hyères So British » au Park Hôtel (Hyères) ou « Je veux, tu veux, des vœux » sur 120 ans de cartes de vœux (Sélestat).

Exposition « Germaine Chaumel (1895-1982) : profession photographe », archives municipales de Toulouse à l'espace EDF Bazacle

Les expositions itinérantes rencontrent un franc succès, même si tous les services n'en quantifient pas les visiteurs : elles sont un excellent moyen de diffusion auprès des établissements scolaires et des structures associatives ou municipales, et permettent de pallier, dans une certaine mesure, la difficulté à se déplacer aux Archives (75 % des départements en proposent).

Atelier d'initiation à la documentation foncière, archives départementales des Landes

Les autres activités culturelles

La préoccupation constante des services reste de faire venir le plus large public, en lui offrant des activités variées : visites du service ou des expositions, cours et ateliers thématiques, conférences, spectacles, films, lectures d'archives, parcours de découverte.

Les services participent largement aux Journées européennes du patrimoine mais aussi à d'autres rendez-vous nationaux comme la Fête de la musique, la Fête de la science, la Semaine du goût, la Semaine de la presse et même la Journée internationale des archives qui se tient le 9 juin. Les salons ne sont pas en reste (patrimoine, livre, poésie) ni les festivals. Les circuits et parcours de découverte continuent à se développer (30 % des Archives départementales). Signalons que les manifestations d'ouverture du nouveau bâtiment de Pierrevives (Hérault) ont attiré 18 880 visiteurs en deux jours.

Les services accentuent la formation d'un public demandeur d'une médiation plus forte, qui permette d'accéder seul à la consultation des documents, sous forme d'ateliers thématiques (80 % des départements) ou de cours (43 % des départements). La collaboration avec les médias (presse écrite, radio, télévision) est un élément essentiel, même s'il reste difficile de capter leur intérêt. Elle est parfois structurée (émissions radio régulières : Cantal, Ille-et-Vilaine) ou ponctuelle (Ain, Val-d'Oise).

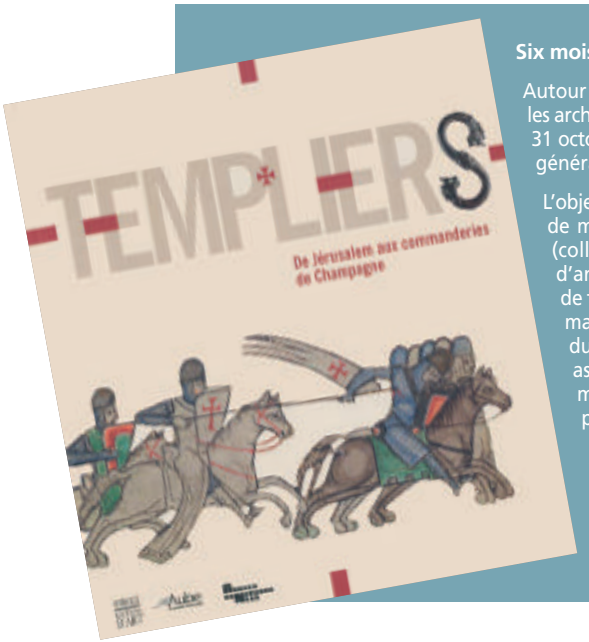

Six mois d'événements sur les Templiers dans l'Aube

Autour du 700e anniversaire de la suppression de l'Ordre du Temple, l'exposition organisée par les archives départementales de l'Aube, en partenariat avec les Archives nationales, du 16 juin au 31 octobre 2012, a été l'occasion de six mois d'événements dans l'Aube, portés par le conseil général et des partenaires publics et privés.

L'objectif était double : renforcer l'attractivité touristique du département grâce à la découverte de monuments et de personnages, et contribuer à une connaissance scientifique accrue (colloque international, cycle de conférences, publication d'un catalogue). Nombre d'animations étaient proposées, pour la plupart gratuites : visites guidées, concert, pièce de théâtre, actions pédagogiques, dont jeux et ateliers artistiques pour scolaires et adultes, malle de livres, DVD. Les partenaires ont été des relais efficaces : comité départemental du tourisme (organisation de séjours à thème, présentation sur des salons européens), associations culturelles et communes (fêtes médiévales, rallye, randonnées). Les canaux médiatiques ont été investis : site Internet dédié, publicité (signalétique, achat d'espaces publicitaires dans des magazines nationaux et internationaux).

Au total, 80 000 personnes ont été touchées par l'événement, dont 57 000 dans le cadre de l'exposition qui présentait, pour le public étranger, des textes en anglais, en italien et en allemand.

Hormis les personnes âgées, les publics empêchés restent peu touchés malgré quelques actions : participation à la Semaine bleue (Charente), programme de réinsertion (Ain), liens tissés avec les partenaires sociaux comme l'École de la seconde chance (Bouches-du-Rhône) ou la prison de Coutances (Manche).

Les activités scientifiques et de recherche

Pour la deuxième année, les Archives de France ont fait escale à Blois pour les « Rendez-vous de l'histoire » (18-21 octobre) sur le thème « Les paysans » : ce fut une occasion privilégiée de mettre en valeur le réseau (publications, conférences, ateliers, projection de film, conférences).

Les services s'impliquent fortement dans le monde universitaire ainsi que dans l'organisation de manifestations scientifiques : colloques, journées d'études à portée locale, nationale ou internationale (voir encart). Ils sont sollicités pour participer à des jurys, comités scientifiques, groupes de travail, qui leur permettent d'irriguer la recherche et les domaines du patrimoine. Ils sont aussi très présents – traditionnellement – dans le domaine associatif : sociétés savantes, associations généalogiques, amis des Archives, comme la Société scientifique et littéraire des Alpes-de-Haute-Provence ou l'Académie delphinale (Isère).

Politique éditoriale

Les publications des services d'Archives parues en 2012 dessinent une nouvelle fois un paysage très varié, à la fois par les sujets traités, les supports privilégiés, la pratique plus ou moins importante de la collection et le degré d'externalisation du travail éditorial.

Les quatre-vingt-quatre publications adressées en 2012 aux Archives de France par les Archives municipales, départementales et nationales se répartissent en trois grands thèmes : l'histoire nationale, l'environnement (architecture, paysage, urbanisme), et les archives elles-mêmes. Suivent la vie quotidienne, le tourisme et les loisirs, puis l'histoire locale et les figures célèbres d'un territoire donné. Quelques ouvrages, moins nombreux, ont pour thème le travail et l'industrie, la justice, la religion, le théâtre et la création artistique sur des fonds d'archives.

La même variété se retrouve dans les supports. Le catalogue d'exposition demeure un genre largement privilégié (42 %), mais beaux livres, répertoires, dossiers pédagogiques et revues sont également présents. Parmi les catalogues d'exposition, deux adoptent, de façon originale, la bande dessinée comme fil directeur (*À l'abordage ! Les corsaires, entre mythe et réalité*, dans la série « Bande dessinée et histoire », archives d'Ille-et-Vilaine, et *Les chemins de l'eau en BD. Le regard d'Edmond Baudoin*, archives des Bouches-du-Rhône). Quatre ouvrages comportent un CD-Rom notamment le répertoire méthodique *Travaux publics, mines et transports dans la Loire. 1800-1940* (archives départementales de la Loire) et *Sentences criminelles de la gouvernance de Lille. 1585-1635* (archives de Lille). Enfin, le support plus original du dictionnaire est choisi deux fois (*Dictionnaire historique illustré des rues du quartier de Clagny-Glatigny*, archives de Versailles, et *Dictionnaire biographique des Premiers présidents et des procureurs généraux de la Cour d'appel de Paris*, archives de Paris).

Les archives départementales d'Ille-et-Vilaine, partenaire d'un projet européen

Les archives départementales d'Ille-et-Vilaine sont engagées en tant que partenaires dans le projet européen SHARE, qui vise à la sauvegarde de la culture et du patrimoine en milieu rural. Plusieurs opérations ont été menées : campagne de collecte auprès d'acteurs de la filière granit du territoire (anciens tailleurs de pierre, élus, scientifiques, apprentis, artistes) avec réalisation d'une galerie de portraits (un guide méthodologique à l'attention des membres de l'Union européenne – collectivités, associations qui souhaitent s'engager dans ce genre de collecte sera rédigé) ; exposition à Louvigné consacrée à la coopérative granitière L'Avenir et accompagnée d'un ouvrage ; cycle de conférences et application mobile téléchargeable (parcours multimédia pédestre et géolocalisé de visite).

Ces opérations ont été financées pour moitié par le projet SHARE.

La notion de collection offre une autre approche de ces publications : en 2012, seules quatorze parutions appartiennent à un ensemble cohérent au sein d'un même service d'archives. On citera le cas des archives de Pontarlier (« Documents de notre histoire »), de Montbéliard (« Les cahiers du service éducatif ») ou du Morbihan (« Traditions orales en pays vannetais »). Deux collections sont à signaler : celle des archives de Lyon (« Mémoire vive », dans laquelle est paru en 2012 l'ouvrage *Climat. À nos risques et périls. Les Lyonnais face aux caprices du climat, depuis le Moyen Âge*) et celle des archives départementales de l'Ardèche, « Ardèche Patrimoine(s) », avec en 2012 *Franchir l'espace et le temps. Les ponts d'Ardèche*. Par ailleurs, sans réellement constituer des ensembles, les publications des archives de l'Aude, des Bouches-du-Rhône ou du territoire de Belfort sont aisément identifiables par leur format spécifique. Cette appartenance, formelle ou non, à une collection renforce la cohérence de la production éditoriale d'un service et peut favoriser la fidélité du lecteur.

Une autre particularité réside dans le choix d'une éventuelle externalisation, qu'il s'agisse d'une coédition ou du recours à un prestataire. Seules quatorze publications ont fait l'objet d'une coédition, parmi lesquelles cinq catalogues d'exposition dont *Des minutes qui font l'histoire* (Archives nationales), *Les Alpes-Maritimes et les guerres du XX*e *siècle* (archives des Alpes-Maritimes), et l'ouvrage *Graffitis de résistants sur les murs du fort de Romainville, 1940-1944* (archives de Seine-Saint-Denis), cinq beaux livres, trois études ou actes de colloques et un guide des fonds. Par ailleurs, trente-deux publications ont impliqué le travail d'un graphiste privé, soit les quatorze coéditions et dix-huit autres titres.

« Histoires d'eaux »
aux archives municipales d'Annecy

Parmi les nombreuses publications consacrées au thème de l'eau (canaux, barrages, ponts, fleuves) se détachent trois ouvrages publiés par les archives municipales d'Annecy. Sous le titre « Histoires d'eaux », cet ensemble, issu d'un cycle de conférences, traite successivement de l'histoire de l'accès à l'eau potable, de l'évolution des usages publics et privés de l'eau et des projets d'industrialisation autour du lac d'Annecy aux XIXe et XXe siècles. Les enjeux du développement d'un territoire, de l'inventivité technique, de la santé publique et de l'histoire du confort sont ainsi abordés. Photographies, plans aquarellés, gravures, publicités et articles de presse invitent le lecteur à découvrir une histoire très vivante. La richesse des sources présentées, la qualité de l'iconographie et la mise en page élégante font de ces publications de vraies réussites. Cet ensemble inaugure la collection « Carnets d'Archives » des archives d'Annecy.

« Nuit des musées » aux Archives nationales

Le 19 mai 2012, à l'occasion de la Nuit des Musées, le site parisien des Archives nationales a accueilli près de 8 000 visiteurs. En écho de l'exposition *Des minutes qui font l'histoire*, une mise en lumière, en 3D et dynamique, de la façade du palais des princes de Soubise, était visible de la tombée de la nuit à 1h du matin. Ce programme, conçu et réalisé par la société Skertzo à l'aide des nombreux visuels d'estampilles notariales et de manuscrits fournis par les Archives nationales, mêlait animations autour des éléments architecturaux et autour des documents. Il offrait ainsi une sorte de visite virtuelle des grands dépôts grâce à une rotation sur elle-même de la façade, permettant de voir « l'envers du décor ».

Le notariat méridional aux archives départementales du Tarn : quand ambition scientifique et action culturelle se conjuguent

Les archives départementales du Tarn ont entrepris un vaste programme scientifique sur le notariat méridional, qui a abouti en 2012 à la mise en ligne d'un état des fonds structurés et à l'élaboration du catalogue *De la Ligurie au Languedoc, le notaire à l'étude*. Sur ces bases, une exposition centrée sur les problématiques de l'apparition du notariat, a présenté des documents aussi précieux que prestigieux : premier registre notarié du monde (1154, archives de Gênes), premier registre français (1248, archives municipales de Marseille), ordonnance de 1304 (BnF). Cette opération s'est achevée par un colloque international (« De la Ligurie au Languedoc, le notaire à l'étude : apparition, diffusion et installation du notariat méridional. XIIe-XVIe siècles ») organisé en partenariat avec l'École nationale des chartes, qui doit en éditer les actes.

Le climat lyonnais vu par les archives municipales

La publication *Climat. À nos risques et périls. Les Lyonnais face aux caprices du climat, depuis le Moyen Âge*, a été éditée par les archives municipales de Lyon en accompagnement de leur exposition qui s'est tenue du 10 octobre 2012 au 30 mars 2013 sur ce thème. Les bouleversements climatiques – inondations, sécheresses, débâcles – y sont évoqués, de même que leurs conséquences sanitaires et sociales, et les stratégies employées par la population pour s'y adapter. L'ouvrage allie une grande clarté du discours à la présentation de sources abondantes et variées : ex-votos, gravures aquarellées, avis de crues, graphiques, journaux, photographies, vitraux. Le lecteur y découvre également des mandements d'évêques ordonnant aux fidèles de prier pour un temps meilleur, et le livre s'achève par un jeu inspiré de la *machecroute*, monstre aquatique redouté pour les inondations qu'il provoque. Le didactisme, l'humour et la qualité graphique de cet ouvrage permettent d'appréhender l'histoire du climat à Lyon sous un angle à la fois technique et très sensible.

Les ponts d'Ardèche : une nouvelle parution de la collection des archives départementales

Publié par les archives départementales de l'Ardèche dans la collection « Ardèche patrimoine(s) », le livre *Franchir l'espace et le temps. Les ponts d'Ardèche* mérite le détour. Ponts de pierre, de bois, métalliques, suspendus, en béton, sont évoqués à travers une grande richesse de sources, sur une période allant de l'époque romaine au début du XXe siècle.

Croquis de travaux, albums d'ouvrages d'art, plans aquarellés voisinent ainsi avec comptes de dépenses, bulletins du service des Ponts et Chaussées, photographies et revues spécialisées. Outre l'évolution des techniques de construction, le lecteur découvre la multiplicité des usages de ces ouvrages d'art et l'importance des enjeux touristiques qui leur sont liés. Des témoignages d'ingénieurs, de chefs de travaux, d'artisans ponctuent la publication, et sont repris dans un CD-ROM. Une « boîte à outils » complète cet ensemble qui se clôt par des récits de voyage et des poésies. La grande qualité des reproductions et la beauté de la mise en page rehaussent encore l'intérêt de l'ouvrage.

Offre pédagogique

Les moyens humains connaissent une relative stabilité grâce aux agents des collectivités territoriales qui compensent le nombre décroissant de professeurs de l'Éducation nationale mis à disposition et l'érosion de leurs heures de présence. Cette situation contraste avec l'augmentation constante du public scolaire (206 000 dans le réseau territorial en 2012) depuis plusieurs années, qui consacre les efforts soutenus des services. Certains, cependant, s'alarment d'une baisse dont la parade pourrait être de faire entrer davantage les archives dans les établissements en élargissant les propositions *in situ*.

Atelier pédagogique de sigillographie, archives départementales de l'Oise

Les scolaires font l'objet d'attentions particulières et bénéficient d'une offre souvent spécifique. 89 % des Archives départementales proposent des produits pédagogiques. En Archives municipales, même des services aux moyens modestes mettent en place des activités attractives. Les ateliers et les visites d'expositions viennent en tête. Certaines activités sont menées en partenariat, notamment avec les Centres départementaux de documentation pédagogique (CDDP). Les Archives sont également partenaires traditionnels du concours de la Résistance et de la Déportation. On note aussi des concours locaux, sur le thème de la correspondance (« Mail art » en Deux-Sèvres) ou de la poésie (« Graines de poètes » dans le Cantal). Les archivobus complètent l'offre dans deux départements (Bouches-du-Rhône et Seine-et-Marne) ; celui des Alpes-Maritimes, trop onéreux, a cessé de fonctionner. L'offre numérique est désormais présente, sous forme d'ateliers, de dossiers pédagogiques, d'expositions virtuelles. Notons la poursuite du parcours « Monumérique-Archimérique » en Aquitaine, qui allie la pratique du document original à une réalisation numérique.

Atelier pédagogique d'enluminure, archives départementales des Pyrénées-Orientales

PARTIE 5

Numérisation et mise en ligne

Informatisation des services d'archives

Quelques changements sont intervenus en 2012 dans les Archives départementales avec la mise en production de modules de gestion et de description archivistique (Aisne, Drôme, Hérault, Yvelines) et l'ouverture ou la refonte de sites Internet en lien avec l'acquisition de modules de publication en ligne des ressources (Finistère, Landes, Loiret, Lozère, Marne, Yonne). Dans le paysage des logiciels d'archives, on peut signaler en 2012 l'évolution de la solution Archinoë O2, du prestataire Archimaine. À l'origine, simple outil de publication des instruments de recherche électroniques et des fonds numérisés, elle intègre désormais des modules de gestion et de description des fonds.

Dans les Archives municipales, l'informatisation est beaucoup plus hétérogène. On dénombre 165 services qui utilisent les principaux progiciels d'archives pour au moins l'une des fonctions-clés (récolement, gestion des entrées, gestion des prêts, description archivistique, publication des inventaires et des fonds numérisés, bibliothèque). En 2012, 31 services d'Archives municipales ont informatisé au moins l'une de ces fonctions : 13 avec Avenio, 4 avec Mnesys, 3 avec Ligéo, 3 avec Thot et un avec Arkhéia.

Répartition des principaux progiciels dans les Archives municipales en 2012 (pour 403 réponses)

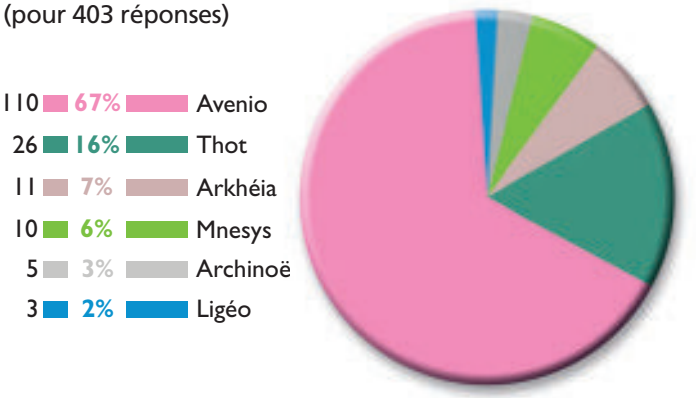

Dispositif de numérisation aux archives départementales de la Manche

Enfin, pour 15 services d'Archives régionales se déclarant informatisés, on constate que les fonctions essentiellement couvertes par l'informatisation sont la gestion physique des fonds et la description archivistique. On retrouve les principaux logiciels : Avenio (4), Arkhéia (3) et Thot (3), mais aussi Clara, JLB-Net, Tropus et des bases de données (Access, Cindoc).

Progiciels utilisés en 2012
dans les Archives départementales
pour la production d'instruments
de recherche électroniques

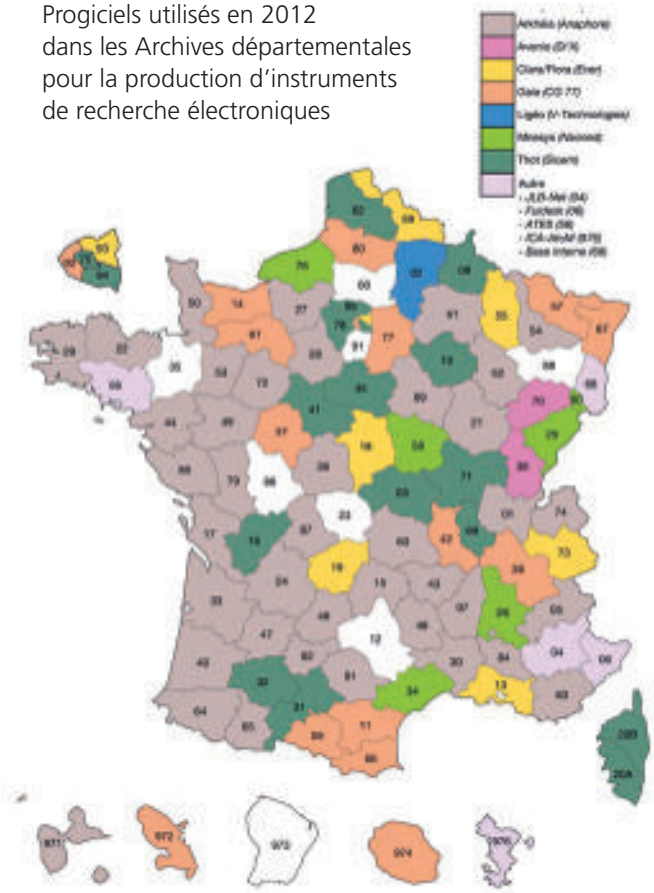

Outils utilisés en 2012 dans les Archives
départementales pour la publication
sur Internet des instruments
de recherche électroniques

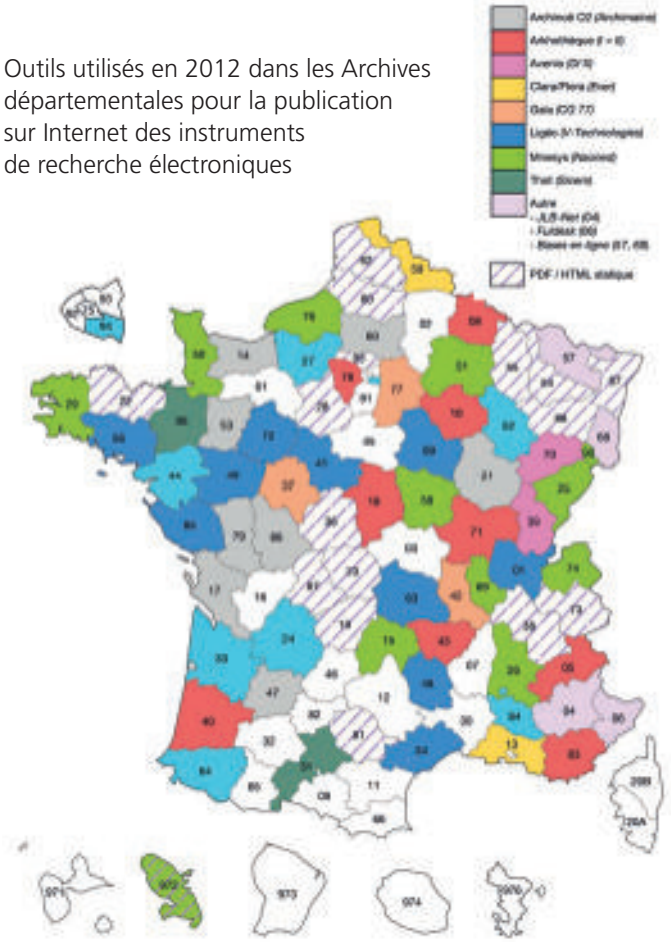

Politique de microfilmage et de numérisation

Moyens alloués à la numérisation en 2012

Budget des collectivités

Le bilan budgétaire des Archives départementales se situe dans la continuité de l'année précédente, avec près de 3,4 millions d'euros consacrés à la numérisation. Le budget moyen d'un service départemental, lorsqu'il investit dans la numérisation, est d'environ 47 000 €. 19 services n'y ont rien alloué, tandis qu'à l'inverse, 7 ont dépensé plus de 100 000 € (plus de 200 000 € pour 3 services). Quant aux Archives municipales, 107 services ont prévu un budget de numérisation, nécessairement plus modeste (6 500 € en moyenne), les budgets les plus élevés (18 services ayant dépensé plus de 10 000 €) étant ceux des grandes villes ou des communautés urbaines : Angers, Brest métropole, Lyon, Marseille, Metz, Reims, Toulouse.

Financement de l'État

Le principal outil de financement de l'État pour la numérisation des archives reste le plan national de numérisation porté par le DREST (département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie) dépendant du secrétariat général du ministère.

Pour l'année 2012, ce plan a délégué 398 000 € aux Archives départementales et 138 100 € aux Archives municipales, qui ont présenté un nombre supérieur de projets de qualité. Celles-ci ont ainsi reçu plus du double de ce qu'avait représenté la subvention 2011.

À ces chiffres, il convient d'ajouter les subventions des DRAC aux archives territoriales : 78 149 € de subventions supplémentaires de l'État sont indiquées dans les rapports annuels des Archives départementales, et 34 607 € dans ceux des Archives municipales.

On peut donc évaluer le financement de la numérisation des archives par l'État en 2012 à près de 649 000 €.

Outils utilisés en 2012
dans les Archives départementales
pour la consultation sur Internet
des fonds numérisés

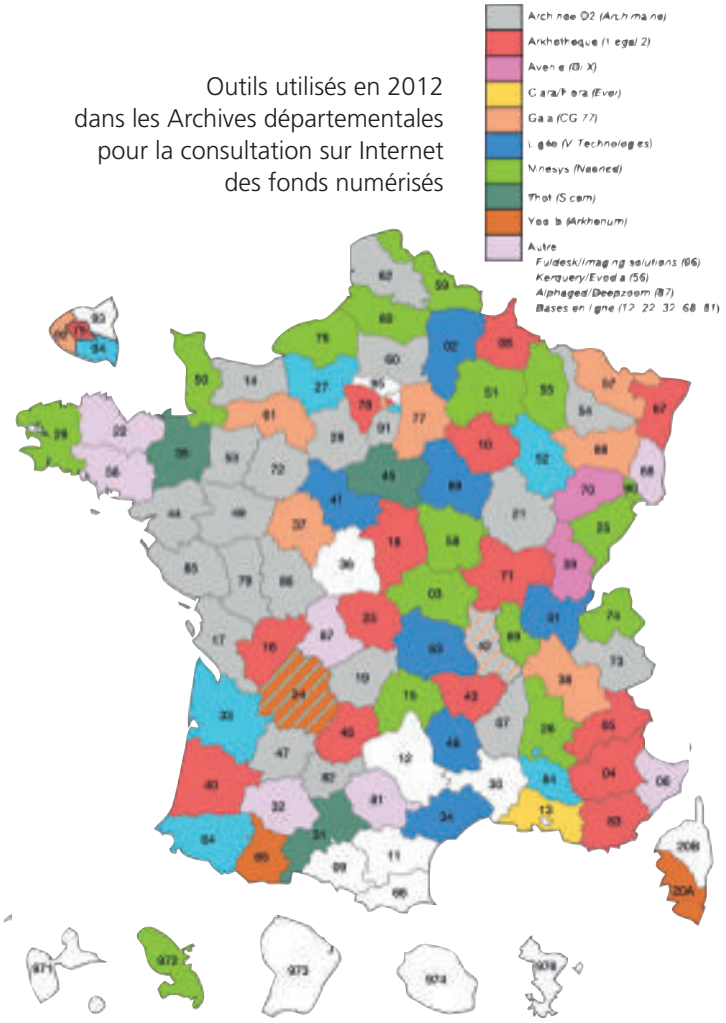

Plan national de numérisation	Appel 2012	Total des subventions	Appel 2011	Total des subventions
Projets AD	29	398 000 €	35	414 500 €
Projets AM	20	138 100 €	13	55 000 €
Archives nationales/ANOM	–	–	2	60 000 €
Total	49	536 100 €	75	538 900 €

Activité de numérisation

D'après les résultats du plan national de numérisation 2012, les collections de presse anciennes ont été les plus sollicitées, aussi bien dans les Archives départementales que municipales. Ces numérisations sont menées en étroite collaboration dans certaines collectivités : en Loire-Atlantique, la numérisation des titres de presse se fait en concertation entre les archives départementales, les archives municipales et la bibliothèque municipale de Nantes.

Tandis que les Archives municipales se sont essentiellement concentrées sur les cartes et plans, les recensements de population et les registres de délibérations, les Archives départementales ont, cette année, orienté leurs efforts sur les sources notariales et les registres de matricules militaires. Cette dernière typologie sera très sollicitée en 2013 en vue de la préparation de la commémoration de la première guerre mondiale.

Plus ponctuellement, d'autres fonds originaux ont été présentés : cartulaires médiévaux dans l'Aube ou dossiers de demandes de pensions et secours des soldats et veuves de soldats des guerres de Vendée (Maine-et-Loire).

Atelier photographique des archives départementales de l'Oise

	Archives départementales	Archives municipales
Nombre de pages numérisées dans l'année	23 291 367	1 735 027
Nombre total de pages	338 587 276	16 264 222
Dont registres paroissiaux et état-civil	224 723 499	8 471 110
Nombre de documents iconographiques numérisés dans l'année	1 903 314	181 430
Nombre total d'images	11 881 224	1 806 771

Magasins d'Espeyran

L'action du Centre national du microfilm et de la numérisation

Le CNMN conserve les supports de sauvegarde microfilms et numériques des Archives de France. Cette conservation des collections dites « de sécurité » est une mission essentielle pour l'ensemble du réseau territorial des Archives. Il conserve actuellement plus de 10 millions de mètres linéaires de microfilms, provenant des trois centres d'Archives nationales, de 81 services départementaux et 32 services municipaux. Fin 2012 a été mis en œuvre un important marché de conditionnement qui achèvera le regroupement à Espeyran (Gard) de la totalité des masters de microfilms encore conservés dans les Archives départementales, soit environ 3 millions de mètres. Parallèlement, le CNMN accompagne les évolutions technologiques et assure depuis 2010 la conservation pérenne des supports numériques, soit en 2012 47 000 CD-R et 300 bandes LTO. Les versements de ces supports doivent augmenter fortement dans les prochaines années et remplacer progressivement les versements de microfilms.

En outre, le château d'Espeyran, toujours doté de son mobilier du XIXe siècle et situé au cœur d'une réserve archéologique de sept hectares, propose une offre éducative et culturelle aux établissements scolaires et aux centres sociaux et culturels du bassin nîmois. En 2012, le CNMN a organisé 4 086 journées / enfant et accueilli 2 500 visiteurs dans le cadre de manifestations publiques.

Sites Internet et diffusion des sources numérisées

Six sites internet ont été mis en ligne en 2012 par les Archives départementales (Cher, Creuse, Finistère, Jura, Marne, Hauts-de-Seine), ainsi que cinq refontes de sites existants, parfois à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau bâtiment (Hérault, Landes, Lozère, et les sites « historiques » de la Vendée et de la Mayenne). Pour les Archives municipales, qui disposent plus rarement d'un site dédié, il faut saluer le site des archives de Chassieu (Rhône), particulièrement riche et divers, et celui de Quimper (Finistère) qui présente inventaires et archives numérisées. Le passage à la gratuité de la consultation en ligne de la Savoie et de la Meurthe-et-Moselle pourrait presque compter comme une nouvelle mise en ligne : la Savoie a, de fait, constaté une multiplication par 1,7 de la fréquentation de son site.

« Cœur du métier », la salle de lecture virtuelle est toujours en progression, avec les archives numérisées, les instruments de recherche et l'aide à la recherche. La mise en ligne d'inventaires ne faiblit pas, bien au contraire. De plus en plus souvent dits « méthodiques » (Var, pour toute la série W), ils facilitent les recherches sur des séries parfois difficiles d'accès. Par ailleurs, les opérations de rétro-conversion systématiques se multiplient (Côte-d'Or) afin de compléter l'offre.

Site Internet des archives départementales de la Marne

On constate aussi une progression tant quantitative que qualitative pour tous les autres critères, qui rendent un site Internet convivial et utile au plus grand nombre : moteur de recherche, accessibilité, aide à l'archivage, dossiers pédagogiques, expositions virtuelles. Dans ce domaine, l'Oise a été récompensée pour « Scripturae », désigné site du jour le 12 septembre 2012 par les Favourite Website Awards.

Les secteurs minoritaires en 2011 le sont toujours, mais certains progressent tandis que d'autres stagnent.

■ L'indexation collaborative touche désormais 22 services départementaux (15 en 2011) et quelques services municipaux, notamment Orléans (Loiret) et Pontoise (Val-d'Oise) arrivés sur la toile en 2011. Il faut dire que les internautes sont toujours partants : la Vienne a ainsi compté 40 000 indexations en trois mois de mise en ligne.

■ Si 27 services ont des comptes Twitter ou des pages Facebook, ceux qui utilisent les deux sont très rares. Les statistiques, lorsqu'elles existent, confirment la diversification du public que ces nouveaux médias entraînent.

■ Quant aux sites de partage de contenus (Flickr, Dailymotion), ils restent quasi-ignorés, tant en Archives municipales qu'en départementales.

Dépliant d'information des archives municipales de Cannes (Alpes-Maritimes)

Les services continuent à faire preuve d'imagination et diversifient les expériences pour enrichir leur offre, la rendre plus attractive, « intelligente » et visible : océrisation de la presse ancienne (Loire-Atlantique), accompagnée d'un outil collaboratif mis au point avec l'université de Rouen (Seine-Maritime), application mobile téléchargeable pour accompagner une exposition, constitution puis publication sur le site Calameo d'un guide méthodique à l'occasion des commémorations de la guerre d'Algérie (Ille-et-Vilaine), collaboration avec des sociétés de généalogie (Ardèche, Lot), ou même des lecteurs « isolés » (Saône-et-Loire, Vendée) pour la numérisation d'archives ou de livres et leur mise en ligne, articles hebdomadaires durant un an et demi sur les monographies communales (Mayenne), opération hebdomadaire « Une commune, une carte postale » (Charente-Maritime) qui allie présentation de l'original aux archives, de sa version numérisée sur le site Internet et sur Facebook, « carnets thématiques » de Chassieu (Rhône) ou « courts-métrages linéaires » du Doubs.

La liste est longue et confirme que les services mettent en œuvre des stratégies de complémentarité entre les outils dont ils disposent ou qu'ils se créent. Les frontières entre les supports et les activités sont de plus en plus poreuses et les Archives tendent à faire bénéficier tous les publics de chacune de leurs actions.

Ces stratégies sont efficaces : les statistiques toujours en hausse sont là pour le prouver. Les quelques services dont les statistiques accusent sinon une baisse, du moins un tassement, sont ceux qui n'ont pas renouvelé leur offre en ligne, notamment les archives numérisées et les inventaires.

Exposition virtuelle « Scripturae » des archives départementales de l'Oise

	Archives nationales	Archives départementales	Archives municipales
Archives numérisées	66 %	91 %	33,5 %
Instruments de recherche	100 %	77 %	34 %
Aides à la recherche	100 %	83 %	35 %

Calculs effectués sur la base de trois services d'Archives nationales, 92 services d'Archives départementales et 190 services d'Archives municipales ayant déclaré avoir un site Internet.

Types de fonds mis en ligne par les services d'Archives départementales et municipales en 2012

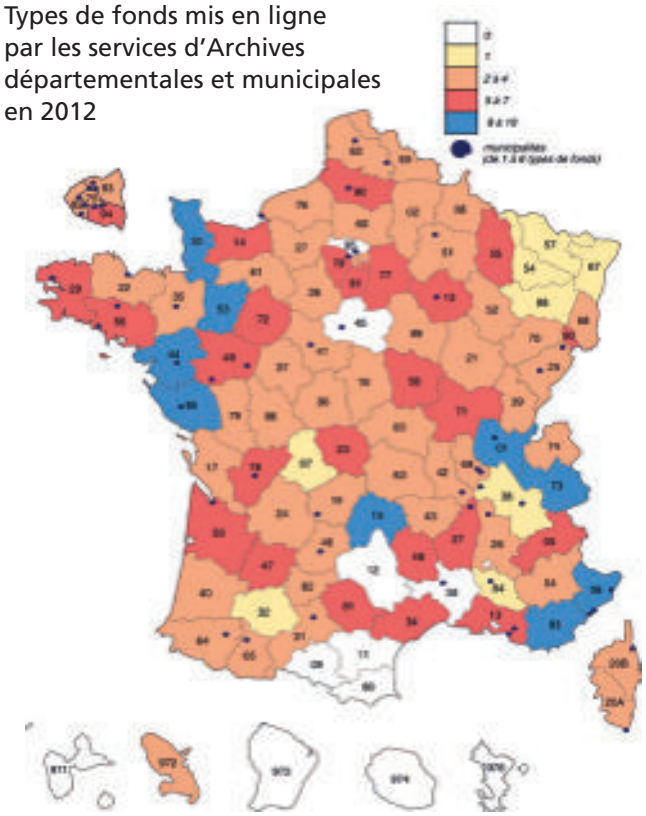

Liste des services municipaux :

Saint-Denis	6	Saint-Ouen	3
Lyon	5	Aix-en-Provence	2
Reims	5	Amiens	2
Rennes	5	Aubervilliers	2
Romans	5	Brive-la-Gaillarde	2
Saint-Etienne	5	Cagnes-sur-Mer	2
Toulouse	5	Chassieu	2
Bourg-en-Bresse	4	La Roche-sur-Yon	2
Châtenay-Malabry	4	Lorient	2
Douai	4	Marseille	2
Nantes	4	Angoulême	1
Orléans	4	Bastia	1
Pau	4	Besançon	1
Pontivy	4	Blois	1
Saint-Brieuc	4	Cahors	1
Saumur	4	Cholet	1
Tarbes	4	Ivry-sur-Seine	1
Alès	3	Le Havre	1
Avignon	3	Montrouge	1
Béthune	3	Nice	1
Bonifacio	3	Rueil-Malmaison	1
Brest	3	Saint-Cloud	1
Cannes	3	Sceaux	1
Grenoble	3	Troyes	1
Meudon	3	Vitry-sur-Seine	1
Montbéliard	3		
Pontoise	3		

Typologie des fonds en ligne en 2012

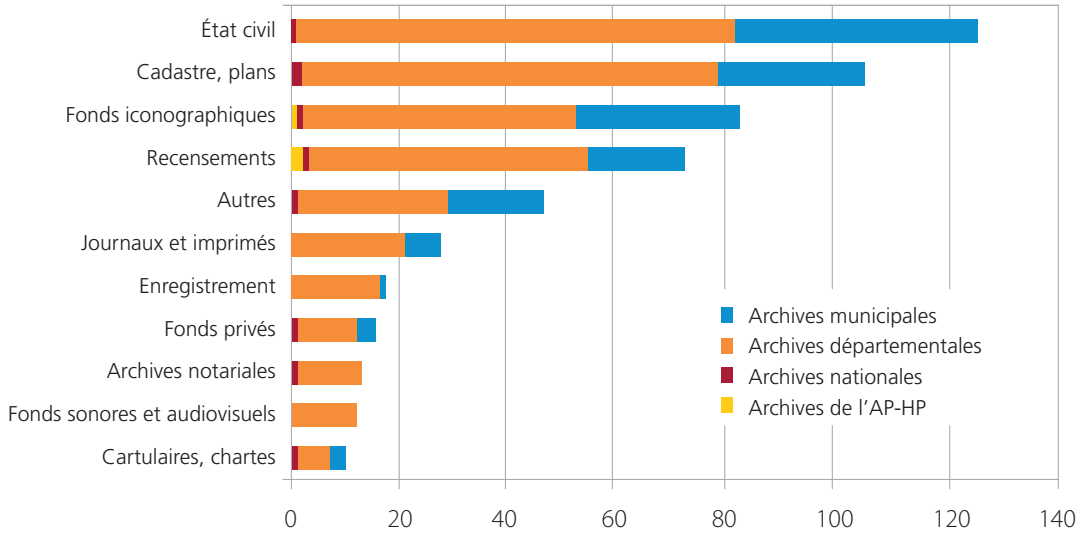

La carte et le diagramme présentent les archives numérisées mises en ligne au 31 décembre 2012 par l'ensemble des services publics d'archives. L'unité retenue est le type de fonds, afin d'une part de ne pas écraser la diversité des opérations de numérisation par les chiffres impressionnants de l'état civil, ni les opérations des petits services par celles des gros services, et d'autre part de signaler dans un même graphique les différents supports numérisés.

Grammont, le nouveau bâtiment des archives départementales de Seine-Maritime

PARTIE 6

Bâtiments d'archives et conservation préventive

La politique d'investissement pour les bâtiments d'archives

En mai 2012, le « coffre précieux de la mémoire », conçu par l'architecte italien Maximiliano Fuksas, a commencé à recevoir les documents transférés depuis le quadrilatère des Archives nationales à Paris vers le nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine. Avec ses 320 kml de capacité totale, sa surface utile de 62 000 m² dont 44 000 m² de magasins, ce bâtiment est en quelque sorte le navire amiral d'une flotte nombreuse dont l'activité est brièvement décrite ci-après.

Les Archives départementales

De nombreux bâtiments en chantier en 2011 ayant été achevés en 2012, il ne reste que six chantiers en cours : Marne, Rhône, Var, Nièvre, Guadeloupe et Mayotte, soit trois constructions neuves et trois extensions et réhabilitations dans les trois derniers cas.

Des naissances et non des moindres ont marqué cette année 2012, avec les deux projets phares de Zaha Hadid à Montpellier et de Rudy Ricciotti à Rouen, inaugurés et ouverts au public.

Archives départementales de l'Hérault

Les qualificatifs n'ont pas manqué pour le bâtiment de l'architecte anglo-iranienne Zaha Hadid : « cathédrale des temps modernes », « monolithe pour archives départementales », « projet gargantuesque ». Dans l'Hérault, la Cité des savoirs et du sport, d'une taille imposante (195 mètres de long, 24 m de haut et 46 m de large), donne une impression de mouvement grâce à ses courbes et ses volumes inclinés. 41 kilomètres linéaires sont équipés pour accueillir les archives. La mutualisation avec une médiathèque et le service des sports est une des autres particularités de ce projet.

Archives départementales de Seine-Maritime

Une architecture marquante et la mutualisation avec une médiathèque sont aussi les caractéristiques du bâtiment des archives départementales de la Seine-Maritime pour son pôle de Grammont et ses 20 kml d'archives historiques. Initialement conçu uniquement comme une médiathèque pour la ville, cet édifice allie la transparence et la finesse de ses façades aux impératifs de la conservation dans un geste architectural audacieux, mais néanmoins serein, de l'architecte Rudy Ricciotti.

Archives départementales du Nord

« Archives sous haute protection thermique », « Un géant de papiers », « Les nouvelles Archives départementales conservent aussi l'énergie » : les titres de la presse locale ou spécialisée ont souligné les caractéristiques du premier bâtiment d'Archives départementales à énergie positive, d'une capacité totale de 80 kml, livré fin 2012. Un premier déménagement réduit, à l'automne, a servi de galop d'essai. Le déménagement des archives des anciens magasins situés sur le même site est prévu à partir du printemps 2013, avant la démolition de ces locaux obsolètes.

Deux autres projets ont également répondu aux besoins des Archives départementales. D'une part, l'extension des archives des Vosges a bénéficié de la création de 23 nouveaux magasins dans une optique de développement durable et de réduction de consommation énergétique avec, entre autres techniques, la présence d'une terrasse végétalisée et d'un puits canadien, dispositif à très basse énergie visant à rafraîchir ou réchauffer l'air ventilé. D'autre part, la création, aux archives départementales du Val-de-Marne, d'un nouveau pavillon améliore l'accueil des groupes et des conférences comme la restructuration des espaces d'accueil au niveau bas de la tour édifiée entre 1972 et 1974.

D'autres déménagements d'envergure ont été réalisés pour les archives du Gard et celles du Bas-Rhin. À titre indicatif, à Nîmes, une durée de cinq mois a été prévue à partir de septembre 2012 pour déménager les 25 kilomètres de documents depuis l'ancien site vers le nouveau bâtiment d'une capacité de 43 kml.

À Strasbourg, le déménagement des 30 kml de rayonnages, commencé en juillet 2012, a été programmé jusqu'en janvier 2013 soit une durée de sept mois. Des archives conservées sur quatre sites différents doivent converger vers ce nouvel édifice d'une capacité de 60 kml.

Les Archives municipales

On peut citer, parmi les projets suivis aux Archives de France, des chantiers en cours à Dunkerque (Nord) ou à Pontivy (Morbihan), des projets en cours d'élaboration avec l'avant-projet définitif des archives de Riom (Puy-de-Dôme) et enfin le permis de construire délivré pour les archives de Bordeaux (Gironde). Des réalisations diverses sont envisagées, en particulier à Lens (Pas-de-Calais), Longwy (Meurthe-et-Moselle), Montpellier (Hérault), Rennes (Ille-et-Vilaine) et Saint-Étienne (Loire).

Réhabilitation, mutualisation, bâtiment neuf : telles sont les trois caractéristiques les plus fréquentes pour les archives municipales ; bâtiments neufs pour Riom et Pontivy, réhabilitations d'entrepôts des sucres ou des farines à Dunkerque et Bordeaux, mutualisation avec d'autres services à caractère culturel à Dunkerque et Pontivy.

Projet de l'architecte Pierre-Louis Faloci pour les archives municipales et communautaires et le centre de la mémoire urbaine de Dunkerque

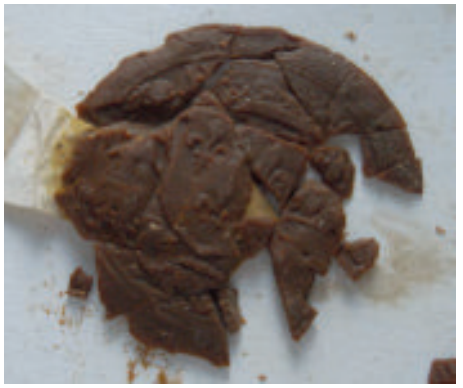

Sceau en cours de restauration aux archives départementales des Alpes-Maritimes

Actualités en matière de norme

Naissance d'un nouveau groupe « Conservation des biens culturels » sur la « gestion intégrée des contaminants biologiques», insectes, moisissures et rongeurs.

Révision de plusieurs normes dont la norme 11799, « Information et documentation – Prescriptions pour le stockage des documents d'archives et de bibliothèques, 2004 ».

Conservation préventive : actions et normalisation

Chiffres et tendances

Dans le domaine de la sécurité-sûreté, une légère amélioration est perceptible pour les Archives départementales, tant pour la détection incendie (81 % des services munis d'une détection totale) que pour la détection intrusion (11 % en plus pour la détection totale, soit 71 %). La collaboration des Archives de France avec les spécialistes du département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté de la direction générale des Patrimoines devrait permettre d'apporter conseils, expertises et améliorations. Dans ce cadre, plusieurs visites sur site ont été organisées, avec pour objectif la réalisation d'un manuel : archives départementales du Cher, de la Loire-Atlantique, du Lot, de la Marne (Châlons-en-Champagne, Reims), de l'Oise, du Pas-de-Calais (Arras, Dainville).

Cinq nouveaux services d'Archives départementales ont demandé un classement ETARE (établissements répertoriés par les sapeurs-pompiers) tandis qu'on compte six plans supplémentaires d'évacuation des collections réalisés en 2012 (dix-huit services au total).

La sensibilité aux questions sanitaires augmente : le nombre de services procédant à des désinfections est en hausse (29 % de services en 2011, 43 % en 2012). Les opérations de dépoussiérage sont effectuées par 80 % des Archives départementales.

Les budgets de restauration sont en moyenne supérieurs de 7 % en 2012 et le nombre des Archives départementales rédigeant des plans de restauration augmente (54 services). Ces efforts en matière de restauration ont été soulignés par les archives départementales du Vaucluse dans le cadre de l'exposition « Blessures d'archives – rêve d'éternité », dont une version itinérante a été réalisée avec le soutien des Archives de France.

En revanche, la difficulté à maîtriser l'environnement climatique dans les magasins d'archives persiste : seulement 33 % des Archives départementales et 12 % des Archives municipales et régionales estiment respecter les normes en la matière. Un certain nombre de difficultés souligne l'inadéquation fréquente des systèmes de climatisation aux besoins en conservation. C'est pourquoi des audits et des expertises soutenus par les Archives de France ont été menés dans plusieurs services, y compris pour les nouveaux projets de constructions ou de réaménagement.

Enfin, l'augmentation du nombre de sinistres dus à l'eau, aux moisissures ou au feu, rappelle ces dangers permanents qu'il est nécessaire d'anticiper[1].

Les journées d'études conservation-restauration et recherche

Le département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie au ministère a lancé, pour la période 2012-2014, les derniers[2] « programmes nationaux de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel » (PNRCC). Les 20 et 21 novembre 2012, les bilans de ce programme pour 2008-2011 ont été présentés à l'INHA avec un certain nombre de thématiques liées à la conservation du patrimoine écrit, dont les résultats sont publiés dans la revue *Techné*. On notera notamment le programme d'études « mycotoxines et santé » dans les services publics d'archives, confié au CHU de Besançon.

La journée organisée à la Cité de l'architecture et du patrimoine sur le thème « Architecture et conservation préventive » a accueilli 270 professionnels et donné lieu à quatre interventions dans le secteur des Archives.

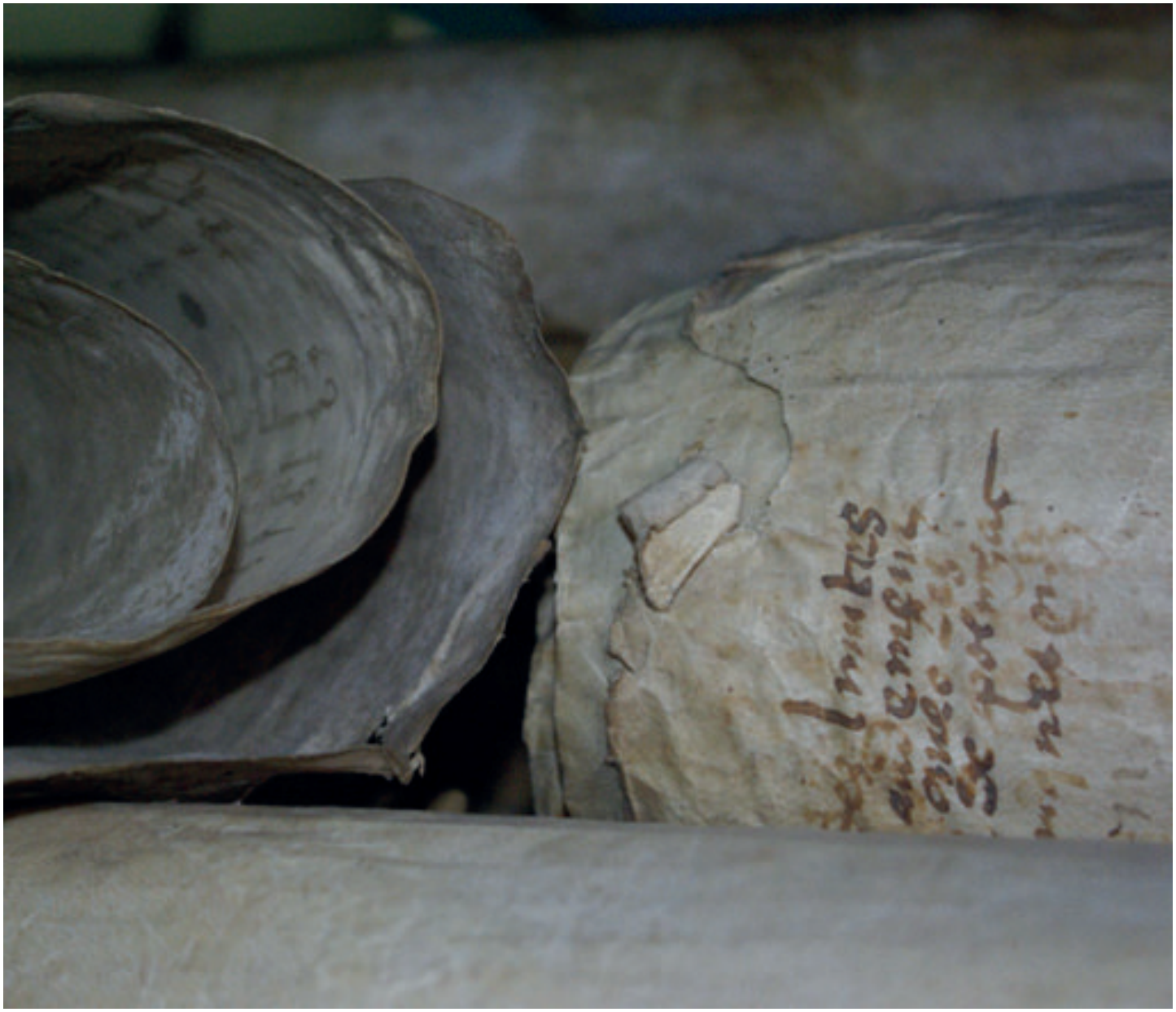

Actes notariés relatifs au château de Calberte (1311-1407), nouvelle acquisition des archives départementales de la Lozère

1. 23 dans les Archives départementales (15 en 2011), 41 dans les Archives municipales, 3 dans les Archives régionales.
2. Les prochains seront bi-nationaux.

ancestry

PARTIE 7

L'action internationale

Coopération culturelle et formation

Collaborations marquantes de l'année, délégations et visites

Le modèle français d'organisation des Archives est étudié par de nombreux pays, francophones ou non, ce qui implique la visite de délégations étrangères : directeurs d'Archives nationales (Maroc, Russie) souhaitant disposer d'une vue générale de l'organisation des Archives en France, le plus souvent en préambule à la mise en place d'un accord de coopération bilatérale ; consultants en archives mandatés par un gouvernement (Japon) ; visites de professionnels en groupe (Chine et Pologne). L'année 2012 a vu l'ouverture de collaborations nouvelles ou renouvelées avec les Archives du Maroc, de la Russie, de l'Algérie, de la Lituanie, de la Tunisie, de la Côte-d'Ivoire et des Émirats arabes unis.

Coopérations internationales

Le Service interministériel des Archives de France est fortement investi dans la gouvernance de l'Association internationale des archivistes francophones (AIAF), ce qui a permis la mise en place d'un partenariat entre le Portail international archivistique francophone (PIAF) et le Stage technique international (STIA).

Il a également participé aux deux réunions organisées par la commission nationale française pour l'Unesco et le comité national pour le Registre Mémoire du Monde de l'Unesco, qui ont pour objet d'analyser les candidatures présentées par la France pour l'inscription au Registre. Il a assisté à la réunion annuelle qui invite les institutions inscrites à présenter leur expérience (tapisserie de Bayeux, bibliothèque Beatus Rhenanus) et fait le point sur les développements internationaux.

Séance plénière du congrès de Brisbane (Australie)

Remise de la médaille de chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres à MM. Normand Charbonneau, directeur général de la Bibliothèque et des Archives nationales du Québec et à Hedi Jallab, directeur général des Archives nationales de Tunisie

Réunions européennes et internationales

Le directeur chargé des Archives de France s'est rendu au comité exécutif du Conseil international des Archives à Berne et aux réunions du Groupe européen des Archives (EAG) à Copenhague et à Chypre, où il a défendu le point de vue français sur la réutilisation des données publiques. EAG est un groupe d'experts piloté par la Commission européenne dont sont membres les directeurs d'Archives des pays faisant partie de l'Union européenne. Les réunions d'EAG sont précédées par celles d'EBNA (Bureau national des archivistes européens), groupe informel de niveau stratégique qui est élargi aux directeurs de pays non membres de l'Union européenne.

Distinctions honorifiques

Sur proposition du Service interministériel des Archives de France, neuf archivistes (Belgique, Canada, Côte d'Ivoire, Haïti, Russie, Suisse, République tchèque, Tunisie) ont été distingués à titre étranger dans l'ordre des Arts et Lettres, au grade de chevalier.

Le XVIIe congrès international des Archives, Brisbane (Australie)

Co-organisé par le Conseil international des Archives et le pays d'accueil, le congrès international des Archives, quadriennal, accueille de 1 200 à 4 000 délégués. Il privilégie les échanges et le multilinguisme. La délégation française, composée de 38 archivistes venus de métropole comme d'outre-mer, était la plus nombreuse (en dehors de la délégation australienne) à s'être déplacée à Brisbane ; elle a présenté 21 communications.

La délégation française au congrès de Brisbane. À droite de M. Lemoine, M. Martin Berendse, président du Conseil international des Archives et directeur des Archives nationales des Pays-Bas

La Conférence internationale supérieure des Archives (CISA) : une nouvelle offre de formation archivistique

La première CISA tenue en 2012 à Paris a ciblé la zone Europe sur le thème : « la place des Archives et des archivistes dans la société d'aujourd'hui et de demain ». Organisée avec le soutien du département de la formation de la direction générale des Patrimoines, elle a accueilli 20 participants et s'est déroulée en français et en anglais. Cette conférence, *master class* de 5 jours, se fonde sur trois principes : un bassin géographique homogène pour l'appel à candidatures, des sessions bilingues en relation avec le bassin géographique retenu et des participants dotés d'un haut niveau d'expertise. Privilégier les échanges entre stagiaires de même niveau professionnel et renouer avec les pays non francophones sont les objectifs prioritaires de cette offre. Tous les participants ont plébiscité cette nouvelle formation qui correspond aux grands enjeux contemporains de l'archivistique comme à leur niveau professionnel. Le croisement des expériences et des pratiques des uns et des autres et l'ouverture du programme aux autres métiers des patrimoines ont été très appréciés.

Le 61e stage technique international d'archives

La 61e édition du stage technique international d'archives (STIA), organisée par le département de la formation de la direction générale des Patrimoines et auquel collaborent nombre d'archivistes du réseau, a accueilli 33 stagiaires de 19 pays, dont certains rarement représentés (Liban, Monaco et Maroc). Plus de 80 candidatures de 25 pays avaient été reçues. La participation des pays d'Afrique reste importante. Ce stage généraliste d'un mois, intégralement francophone, reste très soutenu par les ambassades de France puisque 21 bourses ont été accordées dans douze pays.

Action normative à l'international

Dans le cadre du processus de révision de l'EAD (description archivistique encodée), les Archives de France ont participé aux conférences téléphoniques mensuelles et aux réunions organisées par la Société des archivistes américains à la bibliothèque Beinecke de l'université Yale, à New Haven (7-9 mars 2012) et à San Diego durant le 76e congrès annuel de cette association professionnelle (7-12 août 2012), l'objectif étant de passer en revue les propositions de révision de la communauté internationale afin de préparer une version testable alpha du schéma.

Les Archives de France contribuent enfin à la réflexion menée au sein du Conseil international des Archives (ICA) pour préparer la révision des quatre normes internationales de description archivistique : ISAD (G), ISAAR (CPF), ISDIAH et ISDF. Élaborées à partir de la fin des années 1990, elles facilitent les échanges des données descriptives. Toutefois, ISAD (G) demeure la norme la plus utilisée alors que les trois autres sont moins connues et sous-exploitées. Malgré leur complémentarité théorique, il est difficile, en pratique, de les mettre en œuvre de manière cohérente. C'est pourquoi l'ICA a décidé de repenser la description archivistique pour définir un meilleur cadre général à partir de toutes ces normes. Les Archives de France ont présenté ce projet de modèle conceptuel pour la description archivistique lors des congrès de San Diego et de Brisbane, et également dans un article de la revue *Arbido*, organe de publication commun des associations professionnelles Bibliothèque Information Suisse (BIS) et Association des archivistes suisses (AAS).

Commémorations nationales

Les commémorations nationales en 2012

Largement renouvelé en 2012, le haut-comité des Commémorations nationales est désormais placé sous la présidence de Mme Danièle Sallenave, de l'Académie française. Toutes les disciplines historiques y sont dorénavant représentées.

Est-ce la présence de Rousseau, celle de Jeanne d'Arc ou plutôt celle de l'abbé Pierre ? Certains penseront qu'il faut l'attribuer à l'humoristique cliché de Doisneau qui illustre la première de couverture. Le fait est que le recueil des Commémorations nationales de 2012 a connu un grand succès, aussi bien dans la presse écrite et sur les ondes qu'auprès des lecteurs et des internautes.

Un soin particulier a été apporté à satisfaire les besoins des publics défavorisés ou empêchés, auquel le recueil est, dans son principe, destiné en priorité : l'administration pénitentiaire et celle de la protection judiciaire de la jeunesse se félicitent d'une coopération plus active et plus systématique. Alliances françaises, consulats, services culturels de toutes les ambassades de France dans le monde s'emploient également à diffuser le recueil sous sa forme papier dans les meilleures conditions.

Les commémorations de 2012 ont mis en lumière des personnages ou des événements très célèbres comme méconnus. Parmi eux, certains ont été célébrés pour la première fois : Gaston de Foix, Aristide Briand et d'autres.

L'Amour taillant son arc dans la massue d'Hercule (détail), par Edmé Bouchardon, mort en 1762

Catalogue de l'exposition organisée par les Archives nationales du monde du travail, du 15 décembre 2012 au 16 mars 2013, pour le centenaire de la naissance de l'abbé Pierre

Extrait d'une bande dessinée mettant en scène Lucie Aubrac, née en 1912

Parmi les événements et les personnages illustres dont la mémoire a été le plus honorée et dans les manifestations commémoratives desquelles le Service interministériel des Archives de France s'est le plus impliqué, citons :

Détail du retable d'Issenheim exécuté en 1512

- Institutions et vie politique : Lucie Aubrac ; la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés ;
- Littérature et sciences humaines : Jean-Jacques Rousseau ;
- Arts : Albert Kahn, Jules Massenet ; André Chastel ; Jean Français ; Jean Vilar ; Jacques Ibert ;
- Société : ouverture du concile Vatican II, naissance d'Henri Grouès dit l'abbé Pierre.

Constituant le « complément naturel » du *Recueil* (Danièle Sallenave), le site des Commémorations nationales, avec une efficacité et une régularité croissantes, rend compte de manière précise des événements culturels de qualité organisés autour des anniversaires officiels. Une proportion de plus en plus importante de ces manifestations est, du reste, soutenue par les directions régionales des Affaires culturelles qui, devant l'engouement du public pour le domaine dit « mémoriel », leur réservent une part plus importante de leurs crédits. La mission des Commémorations nationales a contribué, pour sa part, à 25 éditions d'actes de colloque. La commémoration est une chose ; sa portée culturelle et pédagogique en est une autre, plus importante et que doivent viser prioritairement nos efforts.

Ce soutien ne s'exprime pas seulement financièrement, mais consiste aussi en conseils, en mise en relation des porteurs de projet avec des historiens, des artistes, des administratifs.

Le site du ministère de la Culture et de la Communication mettant quelques pages à la disposition de la mission des Commémorations nationales, des efforts sont mis en œuvre pour en accroître leur médiatisation.

Machine élévatoire à vapeur de Denis Papin, mort en 1712

Préparation des commémorations 2013

Outre la publication du recueil de 2012, sa traduction en ligne et l'action de rayonnement menée autour des anniversaires labellisés, se sont engagées les premières opérations de sélection des événements et personnages historiques susceptibles d'être honorés en 2013. Au nombre des anniversaires qui devraient rencontrer l'intérêt du public et l'adhésion des porteurs de projets (institutions culturelles, ambassades, collectivités territoriales), nous pouvons citer, entre autres, la mort de Robert Schuman, la naissance de Diderot, la mort de Cocteau, le début du chantier de Notre-Dame de Paris, la naissance d'André Le Nôtre, la naissance de Jean Marais et de Charles Trénet, la mort de Parmentier, la découverte du tombeau de saint Jacques et le début du pèlerinage à Compostelle, la création de la Croix-Rouge.

Enfin, en collaboration avec le département de la recherche scientifique, de l'enseignement supérieur et des technologies (DREST), la réalisation d'un site multimédia, plurilingue, devrait s'engager pour une diffusion en 2015. Plusieurs sujets en rapport avec les anniversaires de l'année 2015 sont en concurrence : la préciosité littéraire du XVIIe siècle, la mort de Louis XIV ou celle de Charlemagne.

Indes, Ahmadabad. Dévots au temple Hathi Singh. Autochrome du 20 décembre 1913 appartenant à la collection « Archives de la Planète », créée en 1912 et conservée au musée Albert-Kahn de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)

Table des auteurs

Hervé Lemoine, conservateur général du patrimoine, directeur chargé des Archives de France

Françoise Banat-Berger, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la politique interministérielle et territoriale pour les archives traditionnelles et numériques

Henri-Luc Camplo, responsable du Centre national du microfilm et de la numérisation

Pauline Chevallier, responsable de la politique d'édition, bureau de l'accès aux archives

Coraline Coutant-Daydé, conservateur du patrimoine, bureau de la coordination du réseau

Hervé Delmare, administrateur civil, adjoint au directeur chargé des Archives de France

Gilles Désiré dit Gosset, conservateur en chef du patrimoine, sous-directeur de l'accès aux archives et de la coordination du réseau

Pierre Fournié, conservateur général du patrimoine, Archives nationales, chef du département de l'action culturelle et éducative

Lucile Grand, conservateur en chef du patrimoine, bureau de l'accès aux archives

Brigitte Guigueno, conservateur en chef du patrimoine, bureau de la coordination du réseau

Guillaume Jeannenot, attaché d'administration, bureau de la coordination du réseau

Martine Leroy, attaché d'administration, bureau de la coordination du réseau

Agnès Magnien, conservateur général du patrimoine, directrice des Archives nationales

Antoine Meissonnier, conservateur du patrimoine, bureau de la gestion, de la sélection et de la collecte

Jean-François Moufflet, conservateur du patrimoine, bureau des traitements et de la conservation

Marie-Dominique Parchas, chargée de mission pour les questions de conservation, bureau des traitements et de la conservation

Emmanuel Pénicaut, conservateur du patrimoine, chef du bureau de la coordination du réseau

Christine Pétillat, conservateur général du patrimoine, Inspecteur des patrimoines

Marie Ranquet, conservateur du patrimoine, bureau de l'accès aux archives

Bruno Ricard, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission pour les affaires réglementaires et normatives

Philippe-Georges Richard, conservateur général du patrimoine, délégué aux Commémorations nationales

Aude Roelly, conservateur en chef du patrimoine, chef du bureau de la gestion, de la sélection et de la collecte

Isabelle Rouge-Ducos, conservateur du patrimoine, chargée de mission pour les archives privées

Amable Sablon du Corail, conservateur en chef du patrimoine, chef du bureau des missions

France Saïe-Belaïsch, architecte, bureau des traitements et de la conservation

Sabrina Séguineau, secrétaire administrative, bureau de la coordination du réseau

Claire Sibille de Grimoüard, conservateur général du patrimoine, chef du bureau des traitements et de la conservation

Mathieu Stoll, conservateur des bibliothèques, chef du bureau de l'accès aux archives

Sébastien Studer, conservateur du patrimoine, bureau des traitements et de la conservation

Odile Welfelé, conservateur général du patrimoine, chargée de mission pour l'action internationale

Coordination éditoriale : Pauline Chevallier, Coraline Coutant-Daydé, Gilles Désiré dit Gosset, Camille Duclert, Emmanuel Pénicaut

Conception et réalisation graphique : Delphine Brunet, agence Noir O Blanc, Saint-Lô

Table des matières

Introduction ..... p. 3
Chiffres clés 2012 ..... p. 5

PARTIE 1. Le réseau des Archives en France ..... p. 7

PARTIE 2. Enjeux et perspectives d'évolution ..... p. 11
Évolution de la politique interministérielle des Archives ..... p. 11
La nouvelle loi patrimoine ..... p. 12
Vers une nouvelle pratique archivistique ..... p. 12
La réutilisation des données publiques : état de la question ..... p. 13
L'archivage numérique : nouveaux enjeux ..... p. 14
La construction du portail européen et du portail national des Archives ..... p. 15
L'achèvement des Archives nationales à Pierrefitte ..... p. 16

PARTIE 3. Enrichissement et traitement des fonds ..... p. 19
Contrôle et collecte ..... p. 19
Actions relatives à l'archivage électronique dans les collectivités territoriales ..... p. 21
Description archivistique ..... p. 23
Archives privées ..... p. 24

PARTIE 4. Politique des publics ..... p. 27
Observatoire des publics ..... p. 27
Activités culturelles et scientifiques ..... p. 29
Politique éditoriale ..... p. 31
Offre pédagogique ..... p. 35

PARTIE 5. Numérisation et mise en ligne ..... p. 37
Informatisation des services d'archives ..... p. 37
Politique de microfilmage et de numérisation ..... p. 39
Sites Internet et diffusion des sources numérisées ..... p. 41

PARTIE 6. Bâtiments d'archives et conservation préventive ..... p. 45
La politique d'investissement pour les bâtiments d'archives ..... p. 45
Conservation préventive : actions et normalisation ..... p. 48

PARTIE 7. L'action internationale ..... p. 51
Coopération culturelle et formation ..... p. 51
Action normative à l'international ..... p. 53

PARTIE 8. Les commémorations nationales ..... p. 55
Les commémorations nationales en 2012 ..... p. 55
Préparation des commémorations 2013 ..... p. 57

Crédits photographiques

Couverture – Service des archives sonores, arch. dép. de la Manche © SIAF/F. Carlet-Soulages ; Salle de lecture © Arch. dép. du Tarn/J. Bercaire ; *Érasme de Rotterdam* (détail), Quentin Metsys, Rome, Palazzo Barberini © Archives Alinari, distrib. RMN ; Dispositif de numérisation © Arch. dép. de la Manche/A. Poirier ; Salle de lecture, arch. dép. d'Eure-et-Loir © SIAF/F. Carlet-Soulages ; Préparation des documents © Arch. dép. de la Manche/A. Poirier ; Pierrevives, arch. dép. de l'Hérault © SIAF/F. Saïe-Belaïsch ; Sceaux protégés © Arch. dép. du Tarn

P. 2 – Hôtel de Fontenay, siège du service interministériel des Archives de France © SIAF

P. 3 – M. Hervé Lemoine © SIAF

P. 6-7 – Répétition publique du Chœur Britten, au cœur de l'exposition « En toutes lettres » © Arch. mun. de Lyon/G. Bernasconi

P. 8 – Séminaire des Archives de France à l'abbaye-école de Sorèze © Arch. dép. du Tarn

P. 10-11 – Archives départementales du Nord ©Arch. dép. du Nord/J.-L. Thieffry

Bandeau p. 12 – Loi du 25 ventôse an XI, Arch. nationales A 1064 n°2 © Arch. nationales ; Archives départementales du Nord ©Arch. dép. du Nord/J.-L. Thieffry

P. 13 – Site Internet des archives départementales des Ardennes

P. 14 – Lignes de code signature électronique, arch. mun. de Limoges © SIAF/F. Carlet-Soulages

P. 15 – Site Internet du portail européen des Archives

P. 17 – Pierrefitte © Arch. nationales/M. Paturange

P. 18-19 – Registre © Arch. mun. de Beaune

Bandeau p. 20 – Dossier de pupilles © Arch. dép. de la Lozère

Bandeau p. 24 – Plan du domaine familial d'Émilie du Châtelet © Arch. dép. de la Haute-Marne

P. 24 – Dessin à la gouache des frères Benoît © Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle

P. 25 – Vue de la cathédrale Saint-Étienne de Nevers © Arch. dép. de la Nièvre ; Chaussons du roi de Rome © Arch. nationales

P. 26-27 – « L'homme et le végétal » © Arch. dép. des Landes/J. Camus

P. 29 – « Germaine Chaumel (1895-1982) : profession photographe » © Ville de Toulouse/J. Bonenfant

Bandeau p. 29 – « Bières et Brasseries. Un patrimoine ardennais » © Arch. dép. des Ardennes ; « Archives insolites, étonnantes, curieuses, cachées, rares… » © Arch. dép. du Gers ; « Le Beffroi réinventé » © Arch. mun. de Calais ; « Cannes, images d'une dynamique urbaine » © Arch. mun. de Cannes ; « Caricatures. Humoristes manchois de la Belle Époque, 1870-1914 » © Arch. dép. de la Manche ; « Les pionniers du sport moderne, 1850-1950 » © Arch. dép. de la Seine-Maritime ; « Hyères so british » © Arch. mun. d'Hyères ; « Arbres généalogiques. Artistes et écrivains limousins » © Arch. dép. de la Haute-Vienne

P. 30 – Atelier d'initiation © Arch. dép. des Landes/J. Camus ; *Templiers. De Jérusalem aux commanderies de Champagne* © Arch. dép. de l'Aube

P. 31 – La coopérative « L'avenir » © Arch. dép. de l'Ille-et-Vilaine

P. 32 – *Les Alpes-Maritimes et les guerres du XXe siècle* © Arch. dép. des Alpes-Maritimes ; *Condamné à mort. La peine capitale dans les archives historiques de la cour d'assises de la Charente-Maritime* © Arch. dép. de la Charente-Maritime ; *La cathédrale de Coutances. Art et Histoire* © Arch. dép. de la Manche ; *Histoire d'eaux, eaux publiques pour activités privées* © Arch. mun. d'Annecy

P. 33 – Nuit des musées aux Archives nationales © Arch. nationales ; *De la Ligurie au Languedoc : le notaire à l'étude* © Arch. dép. du Tarn

P. 34 – *Climat. À nos risques et périls. Les Lyonnais face aux caprices du climat, depuis le Moyen Âge* et détail du catalogue © Arch. mun. de Lyon ; *Franchir l'espace et le temps : les ponts de l'Ardèche* et détail © Arch. dép. de l'Ardèche

P. 35 – Atelier de sigillographie © Arch. dép. de l'Oise/S. Vermeiren ; Atelier d'enluminure © Arch. dép. des Pyrénées-Orientales

P. 36-37 – Dispositif de numérisation © Arch. dép. de la Manche/A. Poirier

P. 40 – Atelier photographique © Arch. dép. de l'Oise/S. Vermeiren ; Magasins d'Espeyran © SIAF/CNMN/V. Montel

P. 41 – Site Internet des archives départementales de la Marne

P. 42 – Dépliant d'information © Arch. mun. de Cannes ; Site Internet de « Scripturae »

P. 44-45 – Site de Grammont © Arch. dép. de Seine-Maritime/D. Tragin

P. 46 – Salle des inventaires de Pierrevives © Arch. dép. de l'Hérault/M.-C. Lucat ; Façade de Grammont © Arch. dép. de Seine-Maritime/T. Blandin ; Bâtiment des archives du Nord © Arch. dép. du Nord/J.-L. Thieffry

P. 47 – Projet de Dunkerque © Agence P. L. Faloci

P. 48 – Sceau en restauration © Arch. dép. des Alpes-Maritimes

P. 49 – Actes notariés du château de Calberte © Arch. dép. de la Lozère

P. 50-51 – Congrès de Brisbane © ICA

p. 55 – Remise de décorations © SIAF ; Délégation française à Brisbane © SIAF

P. 54-55 – Détail de *L'Amour taillant son arc dans la massue d'Hercule* © RMN/S. Maréchalle ; Recueil des commémmorations nationales 2012 © SIAF

P. 56 – Catalogue *L'abbé Pierre 1912-2007. « Frère des pauvres, provocateur de paix »* © Arch. nationales du monde du travail ; Retable d'Issenheim © Musée Unterlinden, Colmar ; *Lucie to the rescue* © True Comics, Inc/The Parent's Magazine Press – Droits réservés ; Machine de Denis Papin © Musée des arts et métiers-Cnam, Paris/J.-C. Wetzel

P. 57 – Archives de la Planète © Musée Albert-Kahn, département des Hauts-de-Seine, collection « Archives de la Planète »/opérateur S. Passet

Conception et réalisation : Noir O Blanc 02 33 05 91 34 - Dépôt légal novembre 2013

des Archives en France - 2012

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES